



INSTITUT NATIONAL DE
FORMATION SOCIALE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

.....
SOUS DIRECTION DE LA FORMATION
DES CADRES SUPERIEURS DE LA
PROTECTION SOCIALE
.....

ECOLE DES EDUCATEURS SPECIALISES
.....

**CYCLE DES MAITRES D'EDUCATION
SPECIALISEE**
.....

PROMOTION : 2019 – 2022

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

TECHNIQUES DE RENFORCEMENT POUR L'AMELIORATION DE LA LECTURE CHEZ LE SOURD DE CE1.

Présenté par :

IRIE Lou Tihan Diane
Etudiante en 3^{ème} année du cycle
des Maîtres d'Education Spécialisée

Sous la direction de :

M. KOUAKOU N'Gbra Guillaume
Charbel
Inspecteur Principal d'Education,
Formateur à l'INFS

Septembre 2022

**TECHNIQUES DE RENFORCEMENT
POUR L'AMELIORATION DE LA
LECTURE CHEZ LE SOURD DE CE1.**

SOMMAIRE

DEDICACE.....	III
REMERCIEMENTS	IV
RESUME.....	VII
LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES	VIII
LISTE DES TABLEAUX.....	X
LISTE DES ANNEXES	XII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE	4
CHAPITRE 2 ELABORATION DU CADRE D'ANALYSE.....	19
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION	34
CHAPITRE 4 : RESULTATS.....	54
CHAPITRE 5 : PROJET DE SUIVI	73
CONCLUSION	78
BIBLIOGRAPHIE	79
TABLE DES MATIERES.....	82
ANNEXES	XV

DEDICACE

Nous dédions le présent mémoire à tous les enfants sourds
du monde entier et particulièrement à ceux de la classe de CE1 de École
Ivoirienne pour les Sourds (l'EclS)

REMERCIEMENTS

Certes ce mémoire est de nous, mais nous devons sa qualité à : M. KOUAKOU N'gbra Guillaume Charbel Inspecteur Principal d'Education et Formateur à l'Institut National Supérieur de Formation Sociale (INSFS). Notre directeur de mémoire dont ses conseils et ses critiques nous ont permis d'élaborer notre projet. Nous lui devons aussi toute notre reconnaissance à l'égard de sa participation aux services de ce présent travail. Malgré toute son occupation à des différents programmes, il a fait preuve de dévouement et de responsabilité pour la réalisation de notre mémoire. Nous lui souhaitons une carrière pleine de bonnes surprises, une carrière à la dimension de ses attentes dans la santé et la prospérité. Une fois encore tous nos remerciements.

Nous voulons adresser nos vifs et sincères remerciements à :

- Madame DIAKITE Fatou, notre maitresse de stage pour sa disponibilité, ses conseils avisés et ses orientations dans le travail ;
- Monsieur OKOU Dieu-Donné, directeur de l'Ecole Ivoirienne pour les Sourds (ECIS), qui par ses motivations nous a permis de surmonter certaines épreuves ;
- Monsieur TRAORE Mamadou, Directeur de l'Institut National Supérieur de Formation Sociale (INSFS), à qui nous exprimons toute notre gratitude et reconnaissance pour les efforts qu'il consent à nous garantir une bonne formation professionnelle ;
- Monsieur SORO Ali, Sous-directeur de la formation des cadres supérieurs de la protection sociale, pour sa promptitude à nos préoccupations de manière cordiale ;
- Les formateurs de l'école des éducateurs spécialisés ainsi que les conseillers pour leur savoir dont nous avons bénéficiés ;
- Tous les responsables des services de l'ECIS en particulier Monsieur KOFFI Eugène et Monsieur AKOSSO Jean Romain responsables du service pédagogique qui par leurs expériences nous ont permis d'obtenir certaines informations concernant nos bénéficiaires et aussi la structure ;
- Tous les Maitres d'Education Spécialisée (MESP) et tous les enseignants à l'ECIS pour la participation aux services de ce présent travail ;
- Notre père KOUADIO bi Irie et notre mère Noelle viviane LAGO pour leur éducation à notre égard, leurs prières, leurs encouragements et leurs efforts inlassables envers leurs enfants ;
- Nos frères et sœurs en particulier KOUADIO gohi innocent, IRIE lou Tinclin Julie Audrey, IRIE bi Gore Parfait et IRIE bi Batti Fabrice pour leurs conseils, soutiens financier et encouragements ;

- Tous nos amis(es) et connaissances pour leurs conseils en particulier Commissaire TOSSOU Franck Ledeu pour son soutien financier et encouragement tout au long de notre formation ;
- Nos condisciples de la 16eme promotion des Maitres d'Education Spécialisée (MESP) pour leur solidarité.

RESUME

Dans le cadre de notre stage de formation pratique de fin de cycle des Maîtres d'Education Spécialisée à l'Institut National de Formation Sociale, nous avons effectué un stage à l'Ecole Ivoirienne pour les Sourds à Yopougon. Des observations effectuées ont permis d'identifier plusieurs problèmes dont la difficulté de lecture. Pour résoudre ce problème, nous avons élaboré un projet pédagogique intitulé : « techniques de renforcement pour l'amélioration de la lecture chez le sourd de CE1 ». L'objectif de notre étude vise à améliorer la lecture chez l'élève sourd par la technique de renforcement. Pour l'expérimentation nous avons constitué un groupe de travail de trois élèves sourds de CE1. Nous avons mené 3 activités à savoir étude des mots difficiles, lecture des phrases et lecture de texte.

Nous avons également utilisé des instruments tels que l'entretien, la recherche documentaire et la grille d'observation.

Au terme de l'expérimentation, les bénéficiaires arrivent à montrer un mot et son image, ils ont réussi à lire en langue des signes une phrase et un texte. Nous pouvons dire que les activités menées ont connu des résultats satisfaisants.

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

A.S	: Assistant Social.	P24
B.E.P.C	: Brevet d'Etudes du Premier Cycle.	P24
C.D.P.H	: Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées.	P2
C.M.1	: Cours Moyen première année.	P23
C.M.2	: Cours Moyen deuxième année.	P23
C.P	: Cours Préparatoire.	P7
C.P.1	: Cours Préparatoire première année.	P22
C.P.2	: Cours Préparatoire deuxième année.	P22
CE1	: Cours Elémentaire première année.	III
CE2	: Cours Elémentaire deuxième année.	P22
CESEH	: Centre d'Eveil et de Stimulation des Enfants Handicapés.	P22
CHU	: Centre Hospitalier et Universitaire.	P21
D.P.P.H	: Direction de la Promotion des Personnes Handicapées.	P25
E.P	: Educateur Préscolaire.	P24
E.P.A	: Educateur Préscolaire Adjoint.	P24
E.S	: Educateur Spécialisé.	P23
EcIS	: Ecole Ivoirienne pour les Sourds.	III
ENSEA	: Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée d'Abidjan.	P13
FICGAYO	: Foire Industrielle Commerciale et Gastronomique de Yopougon.	P22
I.E.S	: Inspecteur d'Education Spécialisée.	P23
I.N.H. P	: Institut National de l'Hygiène publique.	P21
INSFS	: Institut National Supérieur de Formation Sociale.	IV
L.S.Q	: Langue des Signes Québécoise.	P9
M.E.P.S	: Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale.	P23

MESP	: Maitre d'Education Spécialisée	V
ONU	: Organisation des Nations Unies.	P2
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement.	P16
R.G.P.H	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat.	P21
SICOGI	: Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière.	P20
SOGEFIHA	: Société de Gestion et de Financement de l'Habitat.	P20
UNAPEDA	: Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Auditif.	P12

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
Tableau I : Relatif aux comportements des enfants au niveau cognitif	28
Tableau II : Relatif aux comportements des enfants au niveau psychomoteur	29
Tableau III : Relatif aux comportements des enfants au niveau cognitif.....	30
Tableau IV : Plan d'action du projet éducatif	38
Tableau V : Plan d'exécution	39
Tableau VI : caractéristiques des apprenants	41
Tableau VII : Anamnèse des membres du groupe de travail	43
Tableau VIII : Evaluation des acquisitions en début de projet.....	44
Tableau IX : Synthèse des grilles d'observation de l'activité 1 à la première période.....	56
Tableau X : Synthèse des grilles d'observation de l'activité 2 à la première période.....	59
Tableau XI : Synthèse des grilles d'observation de l'activité 3 à la première période.....	60
Tableau XII : Synthèse des grilles d'observation de l'activité 1 à la deuxième période	62
Tableau XIII : Synthèse des grilles d'observation de l'activité 2 à la deuxième période.	64
Tableau XIV : Synthèse des grilles d'observation de l'activité 3 à la deuxième période.	66
Tableau XV : Tableau synoptique des résultats de l'activité 1 sur les deux périodes	67
Tableau XVI : Tableau synoptique des résultats de l'activité 2 sur les deux périodes	68

Tableau XVII : Tableau synoptique des résultats de l'activité 3 sur les deux périodes.	69
Tableau XVIII : Evaluation des acquisitions en fin de projet.....	70
Tableau XIX : Bilan des comportements positifs des trois activités sur les deux périodes.....	74
Tableau XX : Bilan des comportements négatifs des trois activités sur les deux périodes.....	75

LISTE DES ANNEXES

	Pages
ANNEXE I : FICHE TECHNIQUE D'ACTIVITE 1	II
ANNEXE II : FICHE TECHNIQUE D'ACTIVITE 2	VI
ANNEXE III : FICHE TECHNIQUE D'ACTIVITE 3	X
ANNEXE IV : QUESTIONNAIRE	XIV
ANNEXE V : ORGANIGRAMME DE L'ECOLE IVOIRIENNE POUR LES SOURDS (ECIS)	XV

INTRODUCTION

Les difficultés d'apprentissage se définissent comme l'expression trouble d'apprentissage, fait référence à un certain nombre de dysfonctionnement pouvant affecter l'acquisition, l'organisation, la rétention, la compréhension ou le traitement de l'information verbale ou non verbale. Elles se manifestent par les troubles d'apprentissage qui impliquent une altération significative de la précision, de la vitesse ou de la compréhension de la lecture dans la mesure où la déficience interfère avec la réussite scolaire ou les activités de la vie quotidienne. Les difficultés en lecture ont un impact sur le cursus scolaire de l'enfant. Soucieux du bien-être et de son épanouissement, bon nombre de structures aussi bien qu'étatique (EclS d'Abidjan) que privé, après diagnostic s'adonnent à l'encadrement de l'enfant handicapé sourd afin de communiquer en langue des signes. Plusieurs matières sont menées dans lesdites structures pour aider ses enfants à bien communiquer en langue des signes et faciliter leur insertion sociale. Cependant beaucoup reste à faire dans la mesure où lors de notre stage à responsabilité à l'EclS nous avons observé des élèves de la classe de CE1 qui ont des difficultés en lecture. Pour résoudre ces problèmes, nous avons initié ce présent projet pédagogique intitulé : « techniques de renforcement pour l'amélioration de la lecture chez le sourd de CE1 ». Les activités suggérées pour ce projet pédagogique sont les suivantes : étude des mots difficiles, lecture des phrases, lecture de texte. Dans l'impossibilité de prendre en charge tous les élèves sourds ayant des difficultés en lecture, un groupe d'expérimentation a été constitué grâce à des critères que nous avons formulés.

L'organisation de ce mémoire a été bâtie sur cinq grands chapitres : La problématique qui permet de poser le problème à l'étude, l'élaboration du cadre d'analyse qui permet de poser le diagnostic du problème à

l'étude ; la méthodologie de l'intervention qui présente la population d'étude et la démarche utilisée, le résultat qui permet de présenter les résultats des activités sur deux périodes, de faire leurs synthèses et les analyser et enfin le projet de suivi qui fait le bilan des résultats.

L'école participe à la construction d'une société inclusive, puisqu'elle est un lieu de socialisation secondaire primordiale à la construction culturelle, identitaire et sociale de ses citoyens. La mise en place d'une société inclusive est ainsi indissociable de la pratique de l'éducation inclusive. La scolarisation des élèves "en situation de handicap" est actuellement source de préoccupations pour de nombreux pays souhaitant articuler réussite scolaire et diversité des profils apprenants. La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) de l'Organisation des Nations Unies (ONU, 2006) affirme leur droit à l'éducation en mentionnant qu'ils ne doivent pas être exclus, sur le fondement de leur handicap, du système éducatif ordinaire (art.24). L'inclusion scolaire est en effet une notion qui s'est imposée, à l'échelle internationale, comme étant consubstantielle au droit à l'égalité. Les enfants "en situation de handicap" sont sujets de droits au même titre que les enfants ayant un développement dit « ordinaire ». Néanmoins, le concept de l'école pour tous doit s'appréhender à la lumière des réalités locales, qui englobent de nombreuses variables. En Côte d'Ivoire, l'école inclusive est en marche.

Cependant, les élèves en situation de handicap rencontrent certaines difficultés d'apprentissage. C'est le cas des élèves sourds de CE1 qui ont des difficultés en lecture. Pour résoudre ces problèmes, nous avons initié ce présent projet pédagogique intitulé : « techniques de renforcement pour l'amélioration de la lecture chez le sourd de CE1 ».

Il s'articule autour de cinq grands chapitres :

La problématique qui permet de poser le problème à l'étude ;

L'élaboration du cadre d'analyse qui permet de poser le diagnostic du problème à l'étude ;

La méthodologie de l'intervention qui présente la population d'étude et la démarche utilisée ;

Le résultat qui permet de présenter les résultats des activités sur deux périodes, de faire leurs synthèses et les analyser ;

Le projet de suivi qui fait le bilan des résultats.

CHAPITRE 1 :
PROBLÉMATIQUE

De nos jours les enfants sourds sont maintenant intégrés à l'école, mais n'empêche qu'ils aient des difficultés vu leur surdité ils ont des difficultés au niveau de l'apprentissage, notamment des difficultés en lecture. La lecture est un défi de taille pour la majorité des personnes sourdes dont le niveau de lecture moyen équivaut à la quatrième année du primaire. En effet, la limitation sensorielle auditive du sourd justifie cette difficulté de la lecture. Aussi, savoir lire permet à l'élève sourd de la classe de CE1 de pouvoir comprendre et retenir les leçons

Mesure et Savidan (2006), définissent la lecture comme une nouvelle voie d'entrée dans la langue par la parole. La compréhension et la maîtrise de la langue peuvent être travaillées à l'oral initialement, puis conjointement à l'oral et à l'écrit dès que le décodage est suffisant.

Lire, c'est comprendre, utiliser, évaluer des textes, réfléchir à leur propos, s'engager dans la lecture de textes pour réaliser ses objectifs, développer ses connaissances et son potentiel et prendre une part active dans la société. (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA), (2018)). Lire ne se réduit donc pas au fait de déchiffrer des mots, mais se réfère à un ensemble de compétences qui se construisent tout au long de la vie.

GAUSSEL (2015), définit l'acte de lire comme la capacité à établir des relations entre les signes linguistiques propres à une langue naturelle (phonèmes, mots, marques grammaticales), mais c'est aussi la prise de connaissance du contenu d'un texte écrit. Pour cette auteure, prendre connaissance, c'est comprendre le sens du texte dans un contexte spécifique. Apprendre à lire revient donc à apprendre à comprendre.

Quant à DEHAENE (2019), apprendre à lire, c'est développer une nouvelle voie d'entrée dans les circuits du langage, par le biais de la

vision. Avec l'apprentissage, on voit apparaître dans le cerveau des personnes alphabétisées une région visuelle qui se spécialise dans la reconnaissance efficace des lettres et des chaînes de lettres. Cette région identifie les lettres, quelles que soient leur taille et leur police, et elle envoie ces informations aux aires du langage parlé. À partir de là, lire ou entendre des phrases activent presque exactement les mêmes connaissances. C'est pour cela que l'on peut passer par l'oral pour développer la compréhension des phrases et des textes, avant que la lecture ne soit en place.

De toutes ces définitions, il ressort que la lecture est l'activité de compréhension d'une information écrite stockée dans un support et qui est transmise au moyen de certains codes ou symboles, tels que le langage. On peut entendre par les difficultés en lecture qu'elles sont des troubles d'apprentissage qui impliquent une altération significative de la précision, de la vitesse ou de la compréhension de la lecture dans la mesure où la déficience interfère avec la réussite scolaire ou les activités de la vie quotidienne.

Dans le cadre de notre étude, nous pouvons retenir que la lecture est une habileté de l'élève sourd de CE1 à faire des associations entre les signes et des écrits. Notre visée consiste à aider ce dernier à lire des mots, des phrases voire un texte sans faire de faute.

L'apprenti lecteur passe obligatoirement par trois stades d'apprentissage pour atteindre le statut de lecteur expert (Frith, 1985). Elle les a définis de cette façon : stade logographique, stade alphabétique et stade orthographique. Une des étapes primordiales du stade alphabétique est l'acquisition progressive d'une conscience phonologique. Celle-ci correspond à la capacité de reconnaître, différencier, manipuler... les différentes unités sonores de la langue

française. Par ces unités sonores on désigne le travail sur les rimes et les syllabes qui interviennent en première position dans l'apprentissage de l'élève. Cela est travaillé en classe dès la grande section de maternelle et poursuivi au CP avec un travail sur les phonèmes qui se poursuit jusqu'à un niveau de maîtrise satisfaisant du décodage. C'est donc très tôt une source de difficultés pour les élèves sourds ou malentendants car ce travail se fait principalement à l'oral par des jeux de repérage, de répétitions, de frappés (frapper des mains à chaque syllabe distinguée à l'intérieur d'un mot par exemple...). Pourtant cette prise de conscience des plus petites unités sonores de la langue (phonèmes) joue un rôle fondamental dans la découverte du code et dans la capacité d'identification des mots. Un faible niveau de conscience phonologique peut donc handicaper de façon assez conséquente un élève qu'il soit sourd ou non. Elle aide aussi à la découverte du principe alphabétique de la langue française, selon lequel l'écriture du français est un code au moyen duquel on transcrit des sons. On parle ici de la correspondance phonèmes-graphèmes, qu'il est indispensable de comprendre et de maîtriser pour savoir lire et écrire le français. C'est la transcription par un signe graphique (une ou plusieurs lettres) d'une unité sonore : le phonème. Cette connaissance du lien phonie-graphie qui permet de décoder, c'est-à-dire d'identifier des mots nouveaux s'appelle la voie d'assemblage. Cette voie est utilisée dans la majorité des cas par les lecteurs débutants mais elle doit cependant être maîtrisée par tous car elle permet à un lecteur expert de déchiffrer des mots nouveaux, c'est donc une compétence qui doit être travaillée autant par les élèves sourds que par les élèves entendants.

Cette stratégie est sous-développée chez les lecteurs atteints de surdit  Alegria (1999). Ceux-ci passent majoritairement par une autre voie possible pour lire, la voie d'adressage, et fonctionnent donc gr ce  

des stratégies idéographiques de lecture. Les lecteurs sourds éprouvent moins de difficultés à retenir et reconnaître les formes écrites des mots (leur image globale) qu'à identifier des mots nouveaux. Et si pour un lecteur expert ou du moins en voie de le devenir, une stratégie peut en remplacer une autre, un lecteur débutant ne peut faire l'économie d'un passage par le code alphabétique pour lire : savoir lire c'est entrer dans un code Richet (2009). Tout lecteur expert est passé également par un troisième stade d'apprentissage : le stade orthographique Frith (1985). A ce stade, les apprenants sourds sont dans la majorité des cas moins en difficultés puisqu'il s'agit de reconnaître et d'identifier des mots outils, des morphèmes, des syllabes, des mots orthographiquement connus, etc... déjà stockés en mémoire. Il s'agit de la « couche idéographique » de la langue française ; celle-ci ne comporte pas de dimension phonologique, elle est davantage accessible aux élèves sourds ou malentendants Fijalkow (1984). Les élèves peuvent utiliser des stratégies idéo-visuelles ou idéographiques.

Goignoux (2000), indique par exemple que les élèves sont capables de recourir à des processus lexicaux (ce qui correspond au stade orthographique) en lecture et en production à des moments précoces de l'apprentissage. Il n'y a donc pas de stade uniquement alphabétique où l'élève opère uniquement des stratégies de décodage phonologique, ni de stade de focalisation uniquement orthographique (lexical ou grammatical). Connaître ces différents processus et en tenir compte peut permettre à un enseignant de mieux comprendre les réussites et les difficultés éventuelles de ses élèves.

Si on examine le mécanisme de la lecture chez les élèves sourds, on constate que les apprentis lecteurs présentent tous les mêmes caractéristiques que dans le cas de l'apprentissage d'une langue

seconde. Il n'y a rien de surprenant puisque, comme on l'a vu ci-dessus, les élèves sourds possèdent déjà un moyen de communication qui leur est propre en l'occurrence, la Langue des Signes Québécoise (LSQ) et, partant, l'apprentissage de la lecture en français, par exemple, pourrait être apparenté sur certains points, au mécanisme d'apprentissage de la lecture d'une langue seconde.

Bien entendu, l'analogie ne peut qu'être partielle puisque la lecture dans une langue seconde présuppose, en règle générale, une certaine maîtrise de la lecture dans la langue première. Or, dans le cas d'élèves sourds, il n'y a maîtrise que des aspects gestuels et non des formes écrites de leur langue première (la LSQ). Quoi qu'il en soit, il reste que toutes les observations empiriques portant sur la lecture chez les élèves sourds fond état de difficultés tout à fait analogues à celles qu'éprouvent les apprentis lecteurs d'une langue seconde.

Toutefois, à ces caractéristiques communes, il faut ajouter quelques autres difficultés propres aux élèves sourds. Quatre modèles ont été proposés pour rendre compte des difficultés en lecture chez les élèves sourds : les modèles du « défaut », de la « rupture », du « déficit » et de la « différence » Gormley et Franzen (1978). Le modèle du « défaut » attribue l'absence d'habiletés cognitives reliées à la lecture, à des inhibitions d'ordre organique ou sensoriel, à savoir, un handicap sensoriel majeur. Le modèle de la « rupture » prétend que les difficultés sont dues surtout à un dérangement d'ordre émotionnel ou à des conditions d'hyperactivité qui réduisent l'attention de l'élève lors de la lecture. Le modèle du « déficit » prétend que l'élève sourd est dépourvu des connaissances phonologiques et syntaxiques nécessaires pour réussir à lire. Quant au modèle de la « différence », il repose sur l'hypothèse que les techniques traditionnelles d'enseignement de la

lecture, fondées sur les caractéristiques de la langue apprise (la langue signée), sont inappropriées aux élèves sourds, en ce sens qu'elles ne prennent pas en compte les caractéristiques de leur langue première (la langue des signes). Pour leur part, Gormley et Franzen (1978) optent pour le modèle de la différence.

Ce type de modèle, fondé sur une théorie constructiviste de la mémoire suivant laquelle le lecteur est intellectuellement actif à la fois au moment de comprendre le texte et de « reconstruire » l'information, va de pair avec les considérations qui précèdent sur la théorie cognitive des schèmes (Wood 1993). En effet, comme on l'a vu, en lecture, la connaissance du domaine référentiel est, selon la plupart des psychologues cognitivistes, un atout majeur. Or, contrairement à l'apprenti lecteur (entendant) d'une langue seconde, l'élève sourd est particulièrement démuné sur ce plan, ce qui ne peut que rendre plus complexe la compréhension. Dans cette perspective, on comprend que les élèves sourds obtiennent, en règle générale, des résultats inférieurs en lecture, par rapport aux élèves aveugles, aux élèves en difficulté d'apprentissage ou aux élèves handicapés physiques (LaSasso 1987, p. 85). Comme l'élève sourd est privé d'une quantité de connaissances sur le monde (sur les événements passés dans son histoire familiale, par exemple), ses schèmes sont en nombre très restreint.

Pourtant, comme le fait remarquer Erickson (1987), ce n'est pas la surdité même qui empêche le développement de la connaissance du monde. C'est plutôt l'absence de réaction ou de réponse appropriée, de la part du monde entendant, au monde de la surdité. On comprend, dans cette perspective, que la compréhension en lecture chez les élèves sourds, mériterait vraisemblablement d'être précédée, en salle de classe, d'une période de sensibilisation à une connaissance du monde appropriée de manière à ce que l'élève sourd puisse élargir son répertoire

de schèmes interprétatifs (Langer 1984). Là encore, comme c'est le cas pour l'apprentissage de la lecture seconde, toute porte à croire que la connaissance du domaine référentiel du texte, sous la forme de schèmes ou de scénarios interprétatifs, serait un facteur plus important que le degré de complexité syntaxique du texte à lire. En d'autres mots, les aspects sémantiques joueraient un rôle plus grand que les aspects proprement syntaxiques d'un texte (Gormley et Franzen, 1978). Comme le révèle une étude de cas chez une élève sourde de 17 ans (Yurkowski et Ewoldt, 1986). C'est cette connaissance du monde qui doit être assurée, d'abord et avant tout, par le biais de voyages ou, à tout le moins, en milieu scolaire, par le recours à des médias, à des jeux de rôles ou des activités de simulations, sous la forme d'expériences concrètes. C'est que la compréhension de l'écrit consiste en une recreation, pour ainsi dire, par le lecteur, du sens du texte à partir de sa propre connaissance du monde. Or, comme l'accent a surtout été mis sur les aspects formels ou syntaxiques des textes, dans l'enregistrement de la lecture, on a donc négligé une très importante facette du processus de la lecture.

De plus, les observations des élèves sourds font de carences encore plus grandes que l'apprenant régulier d'une langue seconde, dans les connaissances en vocabulaire et en grammaire. Enfin, signalons une difficulté supplémentaire : alors que l'apprenant (entendant) d'une langue seconde a déjà eu l'occasion de développer un certain nombre de stratégies lors de l'apprentissage de la lecture dans sa propre langue maternelle, il n'en va pas de même de l'élève sourd, qui a été privé de ce moyen supplémentaire susceptible de développer sa compréhension en lecture. Pour toutes ces raisons, et vraisemblablement pour d'autres qui restent encore obscures, on comprend que le manque de confiance en soi et l'inquiétude, pourtant

identifiées comme deux variables affectives importantes dans l'apprentissage de la lecture, soient encore plus grandes que chez les apprenants (entendant) d'une langue seconde.

Les causes des difficultés de lecture de l'élève sourd sont multifactorielles. BRUNER (1992), estime que le sourd n'a pas les moyens de développer spontanément son langage. Il ne perçoit qu'une quantité réduite d'informations et ne peut comprendre une forme achevée du langage car son lexique est construit à partir de fragments restreints sans avoir le modèle total. Les personnes sourdes, privées de toutes les informations orales qui nous sont transmises toute la journée sont décrites par Rose-VIII Marie comme un « champ d'ignorance » qui se crée autour du jeune sourd dès le milieu familial pour la plupart et s'accroît au moment de l'école. Les auteurs EHRLICH et BOUCHERON (1978), estiment que le système verbal du sourd est plus faible que celui de l'entendant. Cette difficulté découle de la composante audio-phonatoire et du retard souvent considérable vécu dans l'acquisition et l'extension du répertoire vocal chez le sourd. Les difficultés de la lecture de l'élève sourd tiennent du fait que l'accès à la langue parlée, écrite et son utilisation systématique ne commence que vers 5 à 6 ans dans les établissements spécialisés. Ils expliquent cette difficulté par le fait que 95% d'enfants sourds sont nés de parents entendants et n'ont jamais appartenu à un groupe de sourds formés en langue des signes pour leur permettre d'apprendre ce mode de communication consécutive à l'absence de bain de langage initial.

La Société Française d'Oto-rhino-laryngologie (2012), estime la prévalence de la surdité en France à une naissance sur mille. Les statistiques de l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Auditifs (UNAPEDA) (2010), montrent que sur une population de quatre

millions de sourds, quatre-cent-cinquante mille neuf-cent soit 11,6% ont l'âge compris entre zéro et dix-huit ans. Parmi elle, seulement quatre-cent-cinq mille enfants soit 90% accèdent aux études primaires, quarante-cinq mille enfants soit 8% accèdent aux études secondaires et neuf-cent enfants soit 2% accèdent aux études supérieures. Malgré la forte prévalence de la surdité, le taux de scolarisation au sein de cette population reste relativement faible. Selon les résultats d'une enquête menée par la Fédération Mondiale des Sourds pour la région Afrique de l'ouest et du centre (juillet 2008), 90% des personnes sourdes dans le monde n'ont jamais été scolarisées et seulement 5% d'entre elles savent lire et écrire. Les enfants sourds âgés de six à onze ans sont deux fois moins nombreux à « savoir lire, écrire et compter sans difficultés » que l'ensemble des enfants du même âge 41% contre 81%. Par ailleurs, selon l'étude réalisée par l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée d'Abidjan (ENSEA) (2017), sur les enfants en situation de handicap en dehors du système scolaire ivoirien révèle que la population des enfants et des adolescents en situation d'handicap auditif de six à seize ans est de dix-huit mille trente-neuf. Sur cet effectif, seulement cinq mille huit-cent-dix sont en classe. En effet, les observations menées sur les élèves sourds à l'Ecole Ivoirienne pour les Sourds ont révélé les constats suivants :

Les bénéficiaires de l'école dont nous avons la charge sont au nombre de trois dont deux filles. Nous avons observé pendant les activités que seulement un tiers de ces élèves utilise des aspects gestuels et non des formes écrites de leur langue première (la LSQ) pour s'exprimer et les deux autres tiers n'arrivent pas à utiliser la langue apprise (la langue signée) pour lire un mot ou une expression déjà étudiée. Ils ne comprennent pas les notions signées par l'éducateur. On constate également chez ces sourds, la confusion de mots, des contre

sens et des phrases incompréhensibles. Souvent, certains disent connaître la bonne réponse mais ne savent pas comment la rendre. D'autres, affirment reconnaître certaines images, mais ne parviennent pas à les nommer. Du coup, ils n'arrivent pas à se faire comprendre et à comprendre les autres. Conscient de cette situation, certains sourds ne participent pas ou participent très peu aux activités de peur d'être incompris.

Les difficultés de lecture peuvent avoir des répercussions sur les apprentissages professionnels, le parcours scolaire et l'insertion sociale de l'élève sourd. De façon générale, les difficultés de compréhension et d'évocation des mots, particulièrement celles liées à des notions abstraites qui n'ont pas de référent dans le réel ont pour conséquence d'altérer la communication entravant ainsi l'intégration familiale, scolaire et sociale du sourd. Ce dernier, en souffrance dans sa communication, en est conscient et peut développer des troubles de comportement ou des troubles affectifs secondaires et avoir notamment une mauvaise estime de lui-même, CHARLIER (1998). ALEGRIA (1999), admet que la principale conséquence pour un enfant sourd ayant des difficultés en lecture est de connaître des difficultés dans le cheminement scolaire. Allant dans le même sens SERON (1999), disait que l'enseignement du lexique est l'objectif majeur de l'éducation. De cette affirmation, l'on retient que, plus le sourd sait lire, mieux il communique, s'épanouit et apprend davantage. De même, dans une étude menée par Claire (2014), il a été démontré que les enfants sourds ayant des difficultés en lecture présentent des temps de réaction plus lents que leurs pairs du même âge lorsqu'ils exécutent des tâches de nature linguistique ou non linguistique. Lepot-Froment et Clerebaut (1996), constatent que les sourds produisent des phrases plus longues pour un même degré de correction car pour une raison de déficit lexical, ils sont obligés de passer par des

périphrases là où quelques mots suffiraient à exprimer leur pensée. En somme, les structures spécialisées dans la prise en charge du sourd déplorent les répercussions des difficultés en lecture sur la compréhension et l'expression du sourd.

En parcourant la littérature scientifique l'on s'aperçoit que de nombreuses études ont été menées dans le but de résoudre les difficultés en lecture de l'élève sourd. A cet effet, différentes solutions sont envisagées.

Pour GILLES (2007), l'initiation méthodique du lexique du sourd dès l'école maternelle constitue un puissant moyen pour lui permettre de développer une communication verbale fonctionnelle et exprimer sa pensée avec clarté.

Sur la même lancée, GIASON (1995), pense que l'enrichissement du lexique du sourd se fait au moyen l'incitation à la lecture des œuvres littéraires. Il a déterminé le nombre de mots nécessaires à acquérir pour une bonne communication à chaque niveau d'étude notamment 500 mots pour le cycle 1 de l'enseignement primaire de 7 à 8 ans, 1000 mots pour le cycle 2 de 9 à 10 ans et 1500 mots pour le cycle 3 de 11 à 12 ans.

BLEBLE (2014), a utilisé la lecture imagée pour renforcer les capacités en vocabulaire de l'enfant sourd. Il a permis à l'enfant d'identifier les mots, de les attribuer un sens et le fixer précisément à un élément de la nature.

Quant à SILUE (2015), il a proposé la lecture d'images séquentielles afin d'enrichir le vocabulaire chez l'enfant sourd. Il a dessiné sur plusieurs papiers l'image des positions de la main correspondant à chacune des 26 lettres de l'alphabet. Puis, demander aux enfants d'imiter ces images de façon séquentielle sur quatre

planches sur les quelles l'on raconte l'histoire et leur demande enfin d'en faire de même en utilisant la langue des signes. Ces travaux ont acquis une base langagière favorisant chez eux la communication gestuelle.

DANHO (2016), dans sa recherche a mis l'accent sur les jeux éducatifs comme moyen de renforcement des capacités en vocabulaire chez l'enfant sourd. Pour y arriver, il a mené trois activités à savoir le jeu de loto, le jeu d'encastrement et le jeu de puzzle. A la fin du projet, les résultats obtenus ont été globalement satisfaisants.

Cependant, les différentes approches de solutions susmentionnées bien que pertinentes, n'ont toujours pas atteint les résultats escomptés car nombreux sont les sourds qui ont des difficultés en lecture mettant en péril leur apprentissage. Les travaux antérieurs ont consisté à utiliser soit des images ou des jeux sans varier suffisamment les stratégies. Dès lors il se pose la question de savoir comment les techniques de renforcement alliant des images et des mimes peuvent-elles améliorer la lecture chez le sourd ?

Forêts (2018), définit les techniques de renforcement comme étant un savoir-faire basé sur une série de règles précises mises en évidence par des pratiques.

Pour Hagens (2008), les techniques de renforcement peuvent prendre plusieurs formes, de l'amélioration du système d'information, des équipements du système d'information, à l'augmentation du nombre de ses membres, ou de sa capacité à lever des fonds. Cette auteure estime que la technique de renforcement signifie développement des connaissances du personnel par le biais de la formation, des ateliers ou des séminaires.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (2008), définit les techniques de renforcement comme « le processus par

lequel les particuliers, les organisations et les sociétés acquièrent, développent et entretiennent les aptitudes dont ils ont besoin pour définir et réaliser leurs propres objectifs de développement au fil du temps ». Il s'agit d'un processus de transformation qui part de l'intérieur et s'appuie sur des priorités, des politiques et des résultats souhaités qui sont déterminés au niveau national. Il englobe les domaines qui demandent de nouvelles capacités et le développement de ces nouvelles capacités est donc également pris en compte.

L'organisation internationale de la Francophonie (2016), définit les techniques de renforcement comme une proposition d'une ou de plusieurs actions pour remédier à une faiblesse ou au moins l'atténuer. Les techniques de renforcement sont rattachées à un aspect ou à une faiblesse qui peut résoudre directement une faiblesse en question comme il peut n'être qu'un élément qui contribue à sa résolution.

En somme, les techniques de renforcement peuvent être définir comme le processus par lequel les individus, les organisations et la collectivité dans son ensemble, libèrent, créent, renforcent, adaptent et préservent les capacités au fil du temps.

Dans le cadre de notre projet nous définissent les techniques de renforcement comme l'ensemble des outils ou matériels qui sont rassemblés, organisés et animés de manière à améliorer la lecture chez l'élève sourd de CE1.

Les techniques de renforcement auront des influences notables sur les difficultés de lecture car par celles-ci, notre population cible sera perçu comme des citoyens à part entière. Dès lors que ces enfants parviendront à lire correctement les mots et les phrases, voire un texte.

Au regard de tout ce qui précède, l'intérêt qui motive la présente étude peut s'appréhender non seulement sur le plan scientifique, mais aussi d'ordre social, pédagogique et personnel.

L'intérêt scientifique de cette étude réside dans le fait qu'elle vient renforcer les efforts déjà entrepris pour une prise en charge efficiente et un mieux-être des élèves sourds. Il pourra aider les futurs étudiants dans l'orientation des recherches scientifiques axées sur les difficultés de lecture chez l'élève sourd.

Au niveau social, il faciliterait la communication du sourd avec son entourage et lui permet de comprendre et de se faire comprendre par les autres. Aussi, permettrait-il au sourd d'avoir une estime de soi et une bonne intégration sociale afin d'éviter certaines difficultés pouvant avoir des répercussions sur sa scolarisation. Enfin, la gêne qu'il éprouvait dans sa communication pourrait être surmontée.

Sur le plan pédagogique, cela faciliterait l'apprentissage du sourd ainsi que son insertion scolaire car il ne sera plus mis en marge des autres et délaissé par ses enseignants, mais sera pleinement intégré et voir ses résultats s'améliorer.

Au niveau personnel, il ressort d'une part la satisfaction pour nous d'avoir apporté de l'aide à un sourd ayant des difficultés en lecture. D'autre part, nous avons acquis les rudiments professionnels qui nous permettrons d'être efficace sur l'échiquier professionnel.

L'objectif de notre étude vise à améliorer la lecture chez l'élève sourd par les techniques de renforcement.

CHAPITRE 2
**ELABORATION DU
CADRE D'ANALYSE**

Dans le cadre de la réalisation de notre projet, nous avons entrepris des démarches pour connaître et comprendre le milieu. Il s'agit de l'analyse du cadre d'intervention et le diagnostic.

2.1- ANALYSE DU CADRE D'INTERVENTION

La structure qui nous accueille dans le cadre de notre stage à responsabilité est l'École Ivoirienne pour les Sourds (ECIS), située dans la commune de Yopougon.

La Commune de Yopougon est née d'un conflit fratricide survenu au cours d'une cérémonie rituelle entre les quatre quartiers du groupe <<Bidjan>> du peuple Ebré. Un des groupes protagonistes, <<Inse Gon Nin>> va se réfugier chez un des chefs du nom de YOPOU, dont le campement était installé sur le site actuel de la société UNIWAX en zone industrielle. Ce dernier offrit à ses hôtes l'hospitalité et des champs près de son campement. Cette parcelle prend le nom de <<Yopougon-Nin>> qui signifie en Ebré les habitants de YOPOU. Plus tard, ce petit campement finit par devenir une petite bourgade qui prend par déformation le nom de <<Yopougon>>. Érigée en commune (collectivité territoriale) par la loi n 80-1180 du 17 octobre 1980 portant organisation municipale, modifiée par les décrets n 95-608 du 29 juillet 1995 puis n 95-611 du 03 août 1995. Yopougon a connu son véritable essor avec la réalisation des projets immobiliers par la Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière (SICOGI), la Société de Gestion et de Financement de l'Habitat (SOGEFIHA) et l'ouverture de la voie EXPRESS. Il n'a donc cessé d'évoluer et se moderniser. La commune de Yopougon a été dirigée par six maires dont l'actuel est monsieur KONÉ Kafana Gilbert, en fonction depuis 21 avril 2013.

La commune de Yopougon est située entre la forêt du Banco et la lagune Ebrié. Elle est limitée au Nord par la commune d'Abobo et d'Anyama, à l'Est par la commune d'Attécoubé et à l'Ouest par la commune de Songon. C'est la plus grande des treize communes que compte le district d'Abidjan avec une superficie de 153,06 km². Les populations autochtones Ebriés et Attiés vivent en parfaite harmonie avec des populations allochtones et étrangères, estimée à 22,4% de nationaux et 8,8% de non nationaux. La population totale est estimée à 1.571.065 habitants avec 50,63% des femmes et 49,37% d'hommes selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2021.

Malgré les quelques quartiers résidentiels, Yopougon contraste avec des quartiers précaires sans équipements modernes. Pour le bien-être de cette population, Yopougon dispose de plusieurs infrastructures : sanitaires, économiques, socio-éducatives, etc.

Au plan sanitaire nous avons un Centre Hospitalier Universitaire (CHU), un Hôpital General (anciennement dénommé PMI), des Centres de Sante à base Communautaire, des cliniques privées ainsi qu'une antenne de l'Institut National de l'Hygiène Publique (INHP). Tout le monde en a besoin, car ils sont là pour éduquer des soins de santé à la population en général mais aux enfants sourds.

Au plan économique, la commune abrite la plus grande zone industrielle de la Côte d'Ivoire, des structures de micro finances et des marchés. Le secteur informel est en plein essor à Yopougon. À cet effet on trouve plusieurs ateliers de couture, de coiffure, de menuiserie, de ferronnerie.

Au plan socio-éducatif, nous avons le complexe socio-éducatif ERB ALOI, au sein duquel se trouve le Centre d'Éveil et de Stimulation

des Enfants Handicapés (CESEH), des établissements publics dont le lycée moderne jeunes filles et deux lycées Municipaux. Nous avons aussi des établissements privés, un centre de formation professionnelle et technique et l'École Ivoirienne pour les sourds (ECIS) la structure où nous effectuons notre stage à responsabilité. Après l'entrée en 6ème, des élèves peuvent se retrouver dans ces établissements. Les structures de formation professionnelle certains enfants sourds à l'issue de leur scolarisation peuvent s'y retrouver pour des formations professionnelles

L'ECIS est une institution Spécialisée dans la prise en charge des enfants handicapés auditifs depuis 1975. Elle a été créée par Andrew Foster Jackson (1924-1987), un missionnaire noir américain lui-même sourd. Il est le fondateur de la mission chrétienne pour les sourds dont le siège est à Michigan aux États Unis. Il a visité plusieurs pays dont la Cote d'Ivoire où son projet de promouvoir l'éducation et l'enseignement des handicapés auditifs a été autorisé par le gouvernement en 1974. C'est en cette date que l'école ouvrira réellement ses portes. L'ECIS est située au quartier SOGEFIHA Solic II près de Gabriel Gare. Elle est limitée au Nord par l'EPP SOGEFIHA gare 1, au Sud par la place FICGAYO, à l'Est par le Lycée Moderne SEPI et à l'Ouest par le boulevard SIPOREX. Construite sur une superficie d'environ deux hectares, l'ECIS est constituée de plusieurs bâtiments présentés comme suit :

Une guérite représentant le local des vigiles à l'entrée principale de l'école ;

À droite deux bâtiments, le premier bâtiment comporte trois salles de classe : CE1, CP2A et CP2B. Le second bâtiment comporte aussi trois salles de classes : CP1A, CP1B et CE2 ;

À gauche deux bâtiments, le premier bâtiment abrite l'infirmierie. Le second est un bâtiment R+1 dont le bas est constitué de trois salles (les classes de CM1 et CM2, un atelier de couture) et un bureau des éducateurs. En hauts se trouvent les bureaux de l'administration. Derrière ce bâtiment se trouvent des résidences occupées chacune par le Directeur de l'ECIS, le Conseiller Pédagogique, l'Économe et l'Infirmier ; Dans le fond de la cour de l'école nous observons encore des bâtiments. De la gauche vers la droite un préau, un autre bâtiment R+1 qui abrite le dortoir des élèves (le bas réservé aux garçons et le haut aux filles), un grand bâtiment qui regorge une grande salle (pour les réunions, les conférences et autres cérémonies) et trois salles (la pâtisserie la cordonnerie et la menuiserie). Juste à côté de ce bâtiment se trouve un autre bâtiment qui abrite la cuisine et le réfectoire. Enfin deux salles de classe y compris un préau pour les enfants de l'éveil.

Placée sous la tutelle du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale (MEPS), l'ECIS est une institution publique qui a pour mission la promotion et la mise en œuvre d'une prise en charge cohérente d'encadrement, de formation, d'insertion sociale des enfants sourds notamment dans le milieu scolaire. Elle a aussi pour objectif de donner aux déficients auditifs une formation pédagogique primaire et culturelle, de suivre les enfants sourds dans les établissements scolaires secondaires non spécialisés et de contribuer à l'insertion socioprofessionnelle de ceux-ci.

Pour la prise en charge des enfants l'ECIS regorge en son sein un personnel dynamique et travailleur composé d'Inspecteurs d'Éducation Spécialisée (IES), d'Éducateurs Spécialisés (ES), des Maîtres d'Éducation spécialisée (MESP), d'Éducateurs Préscolaires (EP), d'Éducateurs Préscolaires Adjoints (EPA), d'Assistants Sociaux (AS),

d'infirmiers et d'un économe. Ce personnel est reparti dans différents services :

La Direction assure l'animation, la coordination et le contrôle des activités de l'institution. Elle est assurée par M. Dieudonné OKOU ;

Le Secrétariat sert d'interface entre le personnel et la direction. Il rédige des actes administratifs et élabore le plan d'action avec le Directeur ;

Le Service Financier assure la gestion financière de l'école et est chargé de la gestion et de la programmation journalière de certains besoins financiers de l'ECIS. À ce titre, ce service est tenu de passer les commandes, de régulariser les dépenses et de monter les dossiers de paiement à déposer au trésor public ;

Le Service Éducatif assure le suivi éducatif des pensionnaires, les permanences du jour, les gardes de nuit et les études surveillées. Le Chef de Service est Mme DJE Clothilde ;

Le Service Pédagogique est chargé de dispenser un enseignement scolaire conformément au programme de l'Éducation Nationale. Le Chef de Service est M. Eugène KOFFI ;

Le Service Médico-social assure le suivi socio sanitaire des pensionnaires, les relations publiques, les visites à domicile et entretien les relations avec les parents. Le chef du service est Mme BROU ;

Le Service Suivi des collégiens est chargé de l'encadrement scolaire des collégiens et de l'organisation des examens du BEPC et du baccalauréat ;

Le Service Informatique est tenu de donner une formation à l'utilisation de l'outil informatique aux élèves de l'ECIS. Ce service s'occupe également de la gestion du site web de l'institution.

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'ECIS a accueilli 254 enfants sourds dont 145 garçons.

Pour l'admission à l'ECIS, il faut remplir les conditions suivantes :

1 demande manuscrite adressée à la Direction de la Promotion des Personnes Handicapées (DPPH) comportant l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'adresse géographique des parents ou correspondant du postulant ;

1 extrait d'acte de naissance du candidat ;

1 certificat de visite et contre-visite ;

1 certificat de vaccination (méningite, tétanos, fièvre jaune, typhoïde) ;

1 certificat médical de surdit   d  livr   par un m  decin ORL ;

2 photos d'identit   du candidat ;

1 chemise    rabat ;

1 carte de groupe sanguin ;

1 somme de 10 000F CFA ;

1 entretien psychologique avec l'enfant et ses parents.

C'est dans ce milieu ainsi pr  sent   que nous avons men   les observations qui vont   tre expos  es dans la partie suivante.

2.2- DIAGNOSTIC

Le diagnostic nous permet de justifier la pertinence du probl  me en rapport avec les b  n  ficiaires.

Pour y arriver, nous avons utilis   des techniques d'investigation qui englobe deux parties : l'observation g  n  rale et l'observation sp  cifique.

2.2.1- Observations g  n  rales

A l'  cole Ivoirienne pour les Sourds (ECIS), nous remarquons la pr  sence de deux cat  gories de population que sont les enfants en pension compl  te ou internes et les enfants en demi-pension ou externes. Apr  s les activit  s du dortoir, les internes sont canalis  s sous un pr  au. Ils y observent un calme jusqu'   l'heure de la prise du petit d  jeuner au r  fectoire, situ      environ 50m du dortoir. Le parcours se fait

en rang sous la supervision des éducateurs de garde.

Pareillement, un autre groupe d'éducateur fait l'enregistrement des externes qui viennent accompagnés d'une personne adulte. Ces externes sont canalisés sous le même préau attendant l'heure du début des cours. Ils y sont rejoints par les internes qui ont fini de prendre leur petit déjeuner. Malgré la présence des éducateurs on enregistre pendant ce regroupement des bousculades, des moqueries, des intimidations et des coups donnés par certains élèves sur d'autres. Nous remarquons souvent quelques-uns qui pleurent.

A 7h 45mn, les élèves du Cours moyen deuxième année (CM2) regagnent leur classe quand les autres font autant à 8h 00mn. Les élèves saluent spontanément les enseignants.

Dans les classes, il y a deux tableaux, à savoir un tableau à marqueur effaçable et un tableau à craie. La disposition des élèves se fait en fonction du tableau utilisé. Les enseignements débutent par une révision des cours relativement aux matières du jour, certains élèves arrivent à donner la réponse attendue par contre d'autres n'y arrivent pas.

Pendant le cours certains élèves usent des aspects gestuels et non la langue apprise avec leurs amis, tandis que d'autres regardent l'enseignante et donnent la réponse attendue. Lors de l'utilisation des livres, certains élèves décrivent les images avec des aspects gestuels et non la langue apprise. D'autres font une lecture en langue signée avec fautes une phrase ou le mot sous l'image. Quelques-uns sont plus captés par les images.

Après une lecture en langue des signes d'un texte ou d'une phrase à l'étude faite par l'enseignante à plusieurs reprises, certains élèves font la lecture en langue des signes avec fautes et d'autres omettent des

mots.

Pendant les cours de l'expression écrite, l'orthographe et la grammaire, nous constatons que certains élèves ne savent pas écrire correctement un mot sans faire de fautes. D'autres ne savent pas construire une phrase simple encore moins répondre sans fautes à une interrogation par écrit. Lorsqu'ils s'y essaient, on constate des omissions et des ajouts des lettres, le mauvais emplacement des mots et des lettres ou même l'inversion des syllabes.

A 10h un gouter est servi aux enfants, ils sortent de la classe pour manger, quelques-uns n'en reçoivent pas. Certains enfants se mettent en groupe pour s'amuser en communiquant gestuellement, d'autres courent dans tous les sens. Parmi ces enfants nous remarquons quelques enfants qui approchent des éducateurs et font des gestes à voir, ils ne sont pas compris par lesdits éducateurs. Pour qu'on fasse attention à ce qu'ils disent, les enfants miment.

A midi à l'heure du déjeuner, les enfants sont mis en rang et sont conduit au réfectoire par des éducateurs. Mais avant ils se laver les mains sans aide à tour de rôle. Nous constatons quelques enfants qui poussent leurs amis pour pouvoir être devant, mais ils sont recadrés par les éducateurs.

Les enfants rejoignent les classes à 14h 30mn en rang provenant du dortoir pour les cours de l'après-midi qui prend fin à 16h 30. Mais certains enfants sortent du rang, d'autres cours pour rentrer dans la classe.

A la fin des cours, les internes retournent au dortoir. Pareillement, les externes attendent dans des différentes salles de classe et des

éducateurs y sont pour enregistrer chaque parent qui vient chercher les enfants.

Après avoir appréhendé le comportement général des élèves et du personnel, nous allons nous atteler à voir de plus près ceux de notre population cible. Il s'agit des élèves de la classe du Cours Élémentaire première année (CE1), tenue par une Maitresse d'Education Spécialisée (MESP) et une institutrice. D'où nous avons les difficultés en lecture chez quelques élèves.

2.2.2- Observation spécifique

Nos observations prennent en compte les différents comportements de trente-quatre élèves sourds. Des instruments de collecte de données comme la grille d'observation ont été utilisés.

Après une observation lors des activités nous avons obtenu des résultats consignés dans les tableaux suivants :

Tableau I : Relatif aux comportements des enfants au niveau cognitif

Effectif : 3

Domaine	Catégorie	Comportements observés	Ratio
Cognitif	Lecture	Lit en langue des signes un texte avec des fautes sur les mots clés	03/34
		Lit en langue des signes les consignes des exercices avec des fautes	03/34
		Lit en langue des signes un texte avec des fautes sur le nom des animaux	03/34
		Lit en langue des signes le mot sous l'image avec des fautes	03/34
	Expression	Écrit un mot sans omission de lettre	09/34
	Écriture	Écrit un mot sans inversion des syllabes	11/34
	Attention	Fixe du regard l'enseignante	10/34

Source : Observation personnelle

La lecture du tableau révèle qu'au niveau cognitif, les élèves ne prêtent pas attention lors des explications. Ils ont des difficultés en lecture, et expression écrite.

Tableau II : Relatif aux comportements des enfants au niveau psychomoteur

Effectif : 3

Domaine	Catégorie	Comportements observés	Ratio
Psychomoteur	Motricité large	Cours sans tomber	34/34
		Saute des obstacles	34/34
		Marche sans aide	34/34
	Motricité fine	Réussit l'orthographe d'un mot	34/34
		Tient le stylo, la craie entre le pouce, l'index et le majeur sans aide	34/34

Source : Observation personnelle

Au regard de ce tableau, il ressort que sur 3 élèves présentés face aux 5 comportements du domaine psychomoteur, ils ne présentent aucun handicap en motricité large. En motricité fine, tous les élèves

réussissent l'orthographe d'un mot. Tous les élèves tiennent le stylo entre le pouce, l'index et le majeur.

Tableau III : Relatif aux comportements des enfants au niveau cognitif

Effectif : 3

Domaine	Catégorie	Comportements observés	Ratio
Socio-affectif	Sociabilité	Donne des coups à ses amis	09/34
		Joue avec ses camarades	34/34
		Partage volontairement	34/34
	Politesse	Salue spontanément les enseignants	34/34
		Demande la permission avant de sortir	34/34
		Dit merci spontanément	34/34
	Personnalités	Répond aux provocations	11/34

Source : Observation personnelle

Ce tableau nous révèle qu'au niveau de la sociabilité, les élèves partagent et joue avec leurs camarades et quelques-uns donnent des coups à leurs amis. Ils ont une notion de politesse dans la mesure où tous les enfants saluent spontanément la maitresse, demandent la permission avant de sortir et disent merci. Par ailleurs, au niveau de la personnalité, quelques élèves ne répondent pas aux provocations et interpellent les éducateurs.

Au vu de ces observations ci-dessus, nous ferons l'analyse pour plus d'explication.

2.3- Analyse des observations

Au vu des observations il ressort que les élèves déficients auditifs sont agressifs. Cette agressivité s'expliquerait par le fait que ces élèves se bousculent, se poursuivent et se donner des coups. En effet, le fait qu'ils n'entendent pas les amène à interpréter tout comportement extérieur comme une injure ou une moquerie.

Par ailleurs, la communication entre les élèves et les éducateurs est souvent difficile car ils ont du mal à échanger et se faire comprendre. Pendant les explications certains élèves regardent dehors d'autres usent des aspects gestuels entre eux, alors ils ne comprennent pas les explications ainsi que les consignes et n'arrivent pas à répondre aux questions qui leur sont posées. Par conséquent, ils communiquent qu'avec des mimes. C'est également ce qui explique que pour demander la permission d'aller aux toilettes, ils se tapent les mains et se tiennent la partie intime au lieu d'utiliser la langue apprise pour le faire.

Le goûter est organisé par le service éducatif moyennant 100F par jour. Certains n'en reçoivent pas car les parents de ces élèves n'ont pas payé parce qu'ils ont mis un goûter dans le sac de l'enfant. C'est une activité qui rentre dans le cadre de l'activité de vie quotidienne que les éducateurs mènent avec les enfants. Ils font des sous-groupes et s'adonnent à des jeux de société. Les jeux et le partage participent à la socialisation des enfants.

Par ailleurs en écriture, cette difficulté s'explique par le fait que les enfants sourds n'entendent pas les phonèmes des mots. En effet, la syntaxe de la langue signée est bien différente de la langue française.

Aussi la difficulté en lecture, pour la plupart de ces enfants, quand ils arrivent à la maison, il n'y a pas de suivi. Les enfants sont livrés à eux-mêmes. Au cours des activités, le fait qu'ils n'arrivent pas à faire une lecture en langue signée les consignes rend la tâche plus difficile à l'encadreur.

L'analyse de ces observations nous permet d'identifier les problèmes suivants :

- Agressivité ;
- Difficulté en écriture ;

- Difficulté en lecture.

Au terme de l'identification des problèmes ci-dessus relevés, nous estimons que le problème majeur est « difficulté en lecture ». Nous constatons que la majorité de nos bénéficiaires a une difficulté en lecture.

En effet, la lecture permet d'apprendre de nouvelles choses et de se former. Il est donc important de travailler sur ce problème. Pour y parvenir, les besoins ci-dessous sont issus du problème.

➤ **Identification des besoins**

Besoin de personnel spécialisé : la norme d'un enseignant pour trois élèves sourds n'est pas respectée. Ce déficit crée des difficultés dans l'encadrement et le suivi des élèves.

Besoin de supports imagés : par le biais de l'exploitation d'image, l'enfant acquiert un vocabulaire précis pour décrire ce qu'il voit et ce qu'il ressent et ce dans différents domaines. Il pourra ainsi mieux cerner les explications pendant les cours.

Besoin de renforcement en lecture signée pour des sourds : les difficultés en lecture favorisent le retard scolaire et même l'éjection de nombreux enfants sourds du système éducatif. C'est pourquoi le renforcement en lecture est nécessaire.

Pour résoudre ce problème, nous sommes appuyés sur les techniques de renforcement comme moyen d'amélioration de la lecture chez l'élève sourd. Ce projet vise à renforcer la capacité de l'élève sourd en lecture signée. Pour réaliser ce projet, nous proposerons les activités suivantes : séance d'étude des mots difficiles, séance de lecture des phrases, séance de lecture de texte.

Après avoir fait sortir le problème prioritaire, il s'agit de passer au prochain chapitre qui est la méthodologie de l'intervention.

CHAPITRE 3 :
**MÉTHODOLOGIE DE
L'INTERVENTION**

Ce chapitre constitue la troisième partie de notre travail. Il met en évidence cinq points essentiels à savoir : la présentation du projet d'intervention, la présentation de la population d'étude, l'instrument de recherche, l'expérimentation et les difficultés liées à notre étude.

3.1- PRÉSENTATION DU PROJET D'INTERVENTION

Notre étude intitulé « techniques de renforcement pour l'amélioration de la lecture chez le sourd de CE1 » est un projet pédagogique dans la mesure où il permet d'améliorer la lecture des élèves sourds dont nous avons la charge. Ce projet a pour objectif d'améliorer la lecture chez l'élève sourd par les techniques de renforcement.

En effet, le projet pédagogique est quelque chose que les élèves font après avoir appris le contenu afin de démontrer leur compréhension.

Pour Charlot (2017), un projet pédagogique est une méthode d'enseignement dans laquelle les élèves apprennent en s'engageant activement dans des projets réels et personnellement significatifs. Dans cette pédagogie, les enseignants rendent l'apprentissage vivant pour les élèves.

Quant à Mutuale (2017), le projet pédagogique est une activité significative et pratique ayant une valeur et un but éducatif correspondant à un ou plusieurs objectifs d'apprentissage, impliquant une recherche et une démarche de résolution de problèmes, et faisant souvent appel à l'utilisation et à la manipulation d'instruments ; il est généralement coordonné de manière à correspondre à des situations réelles de la vie.

De ces définitions, il ressort donc que le projet pédagogique est l'ensemble des démarches établie et employé en vue de faciliter les acquisitions des élèves.

Dans le cadre de notre étude, nous définissons le projet pédagogique comme l'ensemble des techniques et stratégies élaboré en vue d'améliorer la lecture chez l'élève sourd.

Pour atteindre notre objectif, trois activités ont été réalisées à savoir :

ACTIVITE 1 : Etude des mots difficiles.

OBJECTIF SPECIFIQUE TERMINAL : Etant donné 10 mots mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 5 mots sans faire de fautes.

Cette activité trouve son sens dans le fait que l'élève sourd apprend à signer des mots difficiles qui participent ainsi à l'enrichissement de son vocabulaire. En y parvenant, l'élève sourd pourra mieux signer afin d'avoir une lecture fluide.

ACTIVITE 2 : Lecture des phrases.

OBJECTIF SPECIFIQUE TERMINAL : Etant donné 2 phrases mise à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins une phrase sans faire de fautes.

Cette activité se justifie par le fait qu'elle permet la maitrise des mots dans une phrase. Il faut surtout que ces mots préparent les élèves à la lecture d'un texte.

ACTIVITE 3 : Lecture de texte.

OBJECTIF SPECIFIQUE TERMINAL : Etant donné un texte de 4 phrases mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 2 phrases sans faire de fautes.

Cette dernière activité va consolider les acquis en vocabulaire. Ainsi, l'élève sourd pourra mémoriser les mots acquis auparavant en vue de l'amélioration de la lecture.

Présentons à présent le plan d'action de notre projet.

3.1. 1- Plan d'action du projet

Le plan d'action est un tableau récapitulatif des actions à mener pour atteindre les objectifs fixés. Ce tableau comprend les objectifs spécifiques terminaux, les stratégies utilisées pour mener cette activité, les moyens utilisés, le lieu d'exécution, l'échéancier et les résultats attendus.

Tableau IV : Plan d'action du projet éducatif

DOMAINE	OBJECTIFS SPECIFIQUES	STRATEGIES	ACTIVITES	MOYENS			PERIODES	LIEU	RESULTATS ATTENDUS
				HUMAINS	MATERIELS	FINANCIERS			
COGNITIF	Etant donné 10 mots mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 5 mots sans faire de fautes.	-Explication -Démonstration -Mise en situation -Evaluation	Etude des mots difficiles.	-Stagiaire MESp -Bénéficiaires	Images, craie, chiffon, tableau,	1000frs	P1 : 21 mars au 06 juin 2022. P2 : 09 mai au 08 juin +2022	Classe de CE1 à l'Ecole Ivoirienne pour les Sourds (EclS).	Les bénéficiaires expliquent 5 mots après une lecture signée sans faire d'erreurs.
	Etant donné 2 phrases mise à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins une phrase sans faire de fautes.	-Explication -Démonstration -Mise en situation - Evaluation	Lecture des phrases.	-Stagiaire MESp -Bénéficiaires	Tableau, craie, chiffon	Pas de dépense	P1 : 21 mars au 06 juin 2022. P2 : 09 mai au 08 juin 2022	Classe de CE1 à l'Ecole Ivoirienne pour les Sourds (EclS).	Les bénéficiaires lisent en langue des signes deux phrases sans faire de faute.
	Etant donné un texte de 4 phrases mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 2 phrases sans faire de fautes.	-Explication -Démonstration -Mise en situation -Evaluation	Lecture de texte.	-Stagiaire MESp -Bénéficiaires	Tableau, marqueurs, chiffon	Pas de dépense	P1 : 21 mars au 06 juin 2022. P2 : 09 mai au 08 juin 2022	Classe de CE1 à l'Ecole Ivoirienne pour les Sourds (EclS).	Les bénéficiaires lisent deux paragraphes sans faire d'erreurs sur les mots clés.

3.1.2- Plan d'exécution du projet

Le plan d'exécution d'un projet est un programme qui rend compte des différentes étapes ou parties du projet et leurs périodes de réalisation. Nous avons consigné notre plan d'exécution dans un tableau comme suit :

Tableau V : Plan d'exécution

Activité	Période
Elaboration du cadre d'analyse	Du 22 février au 20 mars 2022
Problématique	Du 4 avril au 24 juin 2022
Premier regroupement	Du 28 mars au 8 Avril 2022
Méthodologie d'intervention	Du 5 mai au 10 juin 2022
Présentation des activités, analyse, interprétation des résultats	Du 25 avril au 10 juin 2022
Deuxième regroupement	Du 13 au 24 juin 2022
Projet de suivi	Du 6 juin au 10 juillet 2022
Saisie du mémoire	Du 28 février au 31 juillet 2022
Dépôt du mémoire	Du 02 août au 16 septembre 2022
Soutenance	Du 27 septembre au 07 octobre 2022

Après avoir défini le plan d'action et le plan d'exécution de notre projet éducatif, il convient de présenter la population bénéficiaire dudit projet.

3.2- POPULATION D'ÉTUDE ET GROUPE DE TRAVAIL

3. 2. 1- Population d'étude

La population d'élèves sourds de la classe de CE1 est la population avec laquelle nous avons travaillé pendant notre stage.

3.2.2 - Groupe de travail

Le groupe de travail est une réunion regroupant plusieurs personnes afin de concevoir et réaliser un projet ou résoudre un problème. Dans le cadre de cette étude, c'est la portion de la population cible qui est à notre portée et avec laquelle nous voulons faire notre expérimentation. Il s'agit des élèves sourds de la classe de CE1 qui ont des difficultés en lecture. Ils sont au nombre de huit (8) élèves. Compte tenu de la nature de leur handicap et de leur nombre, il est humainement difficile de les prendre tous dans le cadre de ce travail. Alors les critères ont été élaborés pour nous permettre de former notre groupe de travail.

3.2.2.1 - Critères de choix du groupe de travail

Pour former notre groupe de travail, nous nous sommes fondés sur les critères suivant :

- **Être inscrit à l'EclS ;**

C'est dans cette structure que nous avons été affectés pour notre stage. Ce critère nous permet d'avoir 364 élèves sourds.

- **Être élève sourd en classe de CE1 ;**

C'est dans cette classe que nous avons été admis pour notre stage. Ce critère nous permet d'avoir trente-quatre élèves sourds.

- **Eprouver des difficultés en lecture.**

Notre étude portant sur les techniques de renforcement de la lecture, seuls les élèves qui ont des difficultés en lecture nous intéressent. Suivant ces critères, trois enfants (KE, NR et FI) ont été retenus pour former notre groupe de travail. Leurs caractéristiques seront exposées dans la partie qui suit.

3.2.2.2 - Caractéristiques du groupe de travail

Les caractéristiques sont les éléments permettant d'identifier l'individu. Par souci de clarté et de confidentialité nos trois apprenants sont désignés par des codes : apprenant 1 : KE, apprenant 2 : NR et apprenant 3 : FI. Leurs caractéristiques vont être présentées dans ce tableau ci-dessous.

Tableau VI : Caractéristiques des apprenants

Caractéristiques Noms codés	Sexe	Age	Intensité de la surdité	Cause du handicap	Niveau d'étude	Statut
KE	F	09 ans	Surdité profonde	Congénitale	CE1	Interne
NR	F	10 ans	Surdité profonde	Congénitale	CE1	Interne
FI	M	10 ans	Surdité profonde	Congénitale	CE1	Interne

Source : Dossiers des apprenants et entretien avec les parents.

Légende : M = Masculin, F = Féminin.

Notre groupe de travail est un groupe hétérogène au niveau du genre, composé de 03 bénéficiaires déficients auditifs. La nature du handicap de ces trois bénéficiaires est une surdité profonde avec les mêmes causes congénitales. Ils sont tous internes donc habitent à l'ECIS.

3.2.2.3 - Anamnèse des membres du groupe de travail

L'anamnèse c'est l'ensemble des renseignements préliminaires qu'un patient fournit sur l'histoire de sa maladie. Dans le cadre de notre

étude, elle consiste à acquérir des renseignements sur l'histoire personnelle des membres de notre groupe de travail.

Tableau VII : Anamnèse des membres du groupe de travail

Renseignements Noms Codés	Antécédents médicaux	Histoire personnelle	Comportement au sein de la structure	Comportement dans le groupe classe	Nature du handicap	Difficultés	Attitude éducative
KE	La grossesse s'est déroulée difficilement, mère souvent malade. Accouchement normal. Il a eu lieu à terme, par voix basse avec un Apgar de 8/ 9.	Né le 29 décembre 2013 à la clinique les oliviers de Yopougon, elle vit avec ses parents à Yopougon nouveau quartier. Jusqu'à 02 ans environ, elle ne réagit à aucun bruit. Les examens réalisés par la suite confirmeront la surdité profonde de l'enfant.	Elle ne participe aux activités. Elle ne s'exprime pas en signe conventionnel. Elle se plaint de ses camarades.	Elle ne comprend pas les consignes des éducateurs et ne participe pas aux activités proposées, elle joue seul pendant les heures de jeux. Elle ne sait pas lire.	Surdité profonde	Manque d'assurance et peine à trouver les signes justes. Elle a des difficultés en lecture et dans presque toutes les disciplines.	Lui apprendre des nouveaux mots, l'aider à avoir des acquisitions en vocabulaire en vue de pouvoir lire correctement.
NR	La grossesse s'est déroulée normalement. L'accouchement était difficile à cause de la présence du cordon lâché du cordon, néanmoins, il a eu lieu à terme, par voix basse mais avec un Apgar de 5 / 8.	Né le 05 décembre 2012 à Yopougon, elle vit avec ses parents, ses frères et sœurs Jusqu'à 02 ans environ, elle ne réagit à aucun cas. Les examens réalisés par la suite confirmeront la surdité profonde de l'enfant.	Participe peu aux activités. Elle est peu renfermée et lente.	Elle ne comprend pas les consignes des éducateurs et participe peu aux activités proposées, elle joue seul pendant les heures de jeux. Elle ne sait pas lire. Elle est très peu bavarde et timide.	Surdité profonde	Elle ne peut pas signer une phrase, ni un mot écrit par l'éducateur. Elle ne peut également écrit un mot signé par l'éducateur.	Lui apprendre à écrire, à lire pour l'amélioration de la lecture.
FI	La grossesse s'est déroulée normalement. L'accouchement a lieu à terme par voie base, Apgar 8/9.	Né le 01 décembre 2012 à clinique Sainte Rita de Yopougon. Il vit avec ses parents à Yopougon Sideci. Jusqu'à 02, il ne fait que lancer le coup pour suivre les faits et gestes sans aucune parole. Amené en consultation, il est diagnostiqué sourd profond.	Il participe aux activités mais beaucoup distrait.	Il est distrait pendant les activités. Il dort souvent pendant les activités.	Surdité profonde	Il ne peut pas signer une phrase, ni un mot écrit par l'éducateur. Il ne peut également écrit un mot signé par l'éducateur.	Lui apprendre à lire des nouveaux mots, des phrases. Attirer constamment son attention lors des activités.

Dossier des enfants, observation, entretien avec les parents

Ce tableau nous permet de mieux connaître les éléments du groupe de travail et de mieux appréhender leurs difficultés. Quant au prochain, il nous renseigne sur les acquisitions des élèves en début de projet.

3.2.3 - Evaluation des acquisitions des bénéficiaires en début de projet

Tableau VIII : Evaluation des acquisitions en début de projet

Domaines	Constat en début de projet	Activités proposées	Objectifs Spécifiques	Résultats attendus
COGNITIF	Les bénéficiaires lisent en langue des signes certains mots avec des fautes.	Etude des mots difficiles.	Etant donné 10 mots mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 5 mots sans faire de fautes.	Les bénéficiaires lisent en langue des signes 5 mots chacun sans faire de fautes.
	Les bénéficiaires lisent en langue des signes certaines phrases avec des fautes.	Lecture des phrases.	Etant donné 2 phrases mise à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins une phrase sans faire de fautes.	Les bénéficiaires lisent en langue des signes une phrase chacun sans faire de fautes.
	Les bénéficiaires lisent en langue des signes un texte avec des fautes.	Lecture de texte.	Etant donné un texte de 4 phrases mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 2 phrases sans faire de fautes.	Les bénéficiaires lisent en langue des signes 2 phrases sans faire de fautes.

Ce tableau nous montre que les bénéficiaires ont des difficultés au niveau cognitif. Nous proposons dès lors, trois activités de lecture en vue d'améliorer la lecture chez ces élèves sourds.

3.3- MATERIEL ET TECHNIQUES DE LA RECHERCHE

L'exécution de tout projet nécessite une collecte préalable d'informations. Et ce travail ne peut se faire sans l'usage de certaines

techniques et instruments. Dans notre cas, nous avons utilisé un certain nombre de techniques et d'instruments qui sont :

3.3.1- MATERIEL ET TECHNIQUES DE COLLECTE DE DONNEES OBSERVATION

Elle consiste à regarder avec attention l'environnement de travail notamment les locaux, le personnel, les enfants. Nous avons utilisé nos organes pour décrire dans le cahier de bord les faits et gestes des bénéficiaires, ce que nous avons vu qui paraît anodin et qui renferme les problèmes à résoudre.

Avec l'observation spécifique, nous avons utilisé la grille d'observation. Sur cette grille, nous avons identifié des comportements que nous y avons inscrit pour certains. Nous avons cherché à vérifier la récurrence, la permanence et la pertinence de ces comportements.

Cette technique nous a permis d'obtenir les informations relatives à la personnalité de nos bénéficiaires, les problèmes qu'ils vivent aux quotidiens dans l'école, les problèmes qu'ils vivent dans leurs familles. Elle nous a permis d'avoir une idée de la gravité de leur handicap.

Les informations recueillies par cette technique sont certes abondantes mais restent insuffisantes.

C'est pourquoi il nous a paru de recourir à une autre qui est l'entretien.

- ENTRETIEN

Dans cet entretien, nous avons conçu un guide d'entretien sur lequel nous avons identifié un certain nombre de points (renseignements généraux, renseignements familiaux, situation familiale, antécédant de l'enfant, domaine socio-affectif, développement psychomoteur de l'enfant,

autonomie) a élucidé avec les personnes interview (la mère, le père et la grand-mère).

Dans le processus, nous dirigeons les personnes interviewées sur chaque point et nous les invitons à rester dans l'esprit de ce point sans déborder. Une fois le point soumis a échange est épuisé, nous passons aux points suivants.

Cette technique nous a permis de connaitre de fond en comble l'environnement qui a prévalu au cours de la grossesse de nos bénéficiaires.

L'entretien permet de connaitre la personnalité de nos bénéficiaires, l'évolution et l'impact de la pathologie.

Cependant les informations issues de cette technique peuvent paraître objectif par endroit mais elles restent pour beaucoup des informations erronées et étriquées.

A cet effet la recherche documentaire pourra nous apporter la vérité scientifique de toutes ces informations.

- RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Avec cette technique, nous avons consulté sur internet et certains documents écrits tels que les archives de l'EclS, les dossiers des bénéficiaires, les rapports médicaux, les dictionnaires, la bibliothèque (INSFS) et les travaux de nos prédécesseurs en lien avec la difficulté à l'étude qu'est la lecture.

Cette technique nous a permis d'expliquer, d'analyser, de traiter, de nuancer certains propos autour de cette difficulté au niveau de nos bénéficiaires.

3.3.2- MATERIEL ET TECHNIQUES D'EXPERIMENTATION

- MATERIEL PEDAGOGIQUE

Pour mener à bien les activités afin d'atténuer les problèmes des bénéficiaires, nous nous sommes servis des matériels ci-après.

. FICHE TECHNIQUE

Cette fiche nous permet de préparer et de réaliser à l'avance nos différentes activités. Elle schématise le cheminement de nos activités du jour. Elle comprend les différentes parties de l'activité. C'est aussi notre boussole pendant le déroulement de l'activité.

. GRILLE D'OBSERVATION

C'est une grille d'évaluation dans laquelle nous apprécions les comportements des apprenants en fonction des items pendant le déroulement de l'activité. C'est elle qui accompagne toujours la fiche technique de l'activité. Elle a facilité notre travail en permettant de recueillir les différentes réactions de notre bénéficiaire au cours des activités. Nous y avons consigné des items relatifs aux comportements que nous avons observés chez les bénéficiaires. C'est un outil privilégié de la technique d'observation.

- MATERIEL DIDACTIQUE

Nous avons utilisé le matériel suivant :

. SUPPORT Imagés

Ce sont des images des animaux, nous les utilisons lors de notre première activité pour permettre aux bénéficiaires de connaître en même temps le mot et l'image. Nous collons chaque image au tableau avec le nom en dessous. Ce sont des images collectées sur internet et imprimées.

3.3 .3 -Matériel de suivi et d'évaluation

Le type d'évaluation utilisé est l'évaluation formative. C'est une évaluation qui se pratique tout au long d'une période d'enseignement et d'apprentissage. Elle a pour but d'informer l'enseignant sur la façon dont son enseignement est reçu par les apprenants ; elle permet ainsi à l'enseignant de réajuster ses stratégies d'enseignement. Elle a aussi pour but de renseigner l'apprenant le plus complètement et le plus précisément possible sur la distance qui le sépare de l'objectif ; elle permet à l'apprenant de prendre conscience de ses difficultés, de ses erreurs, de ses hésitations, de ses dépassements, de ses progrès, de ses réussites. Cette évaluation fait partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. Elle ne donne pas lieu à l'attribution d'une note sur 20 ou à quelque sanction que ce soit. Mais elle donne lieu à beaucoup d'annotations. (CORTÉS-TORRÉA D., 2016).

L'outil utilisé ici est la grille d'observation combinée avec l'échelle d'évaluation. Elle est une grille dans laquelle le chercheur inscrit les items et les comportements à observer, ainsi que les noms codés des bénéficiaires à observer.

A travers celle-ci, nous sommes à même de connaître le niveau de l'apprenant quotidiennement. Elle nous permet de corriger de façon progressive les erreurs constatées et de réguler l'apprentissage de nos bénéficiaires. A l'issue de chaque activité, nous faisons une sommation des différents scores obtenus par item et comportement positif, négatif, ou non observé. Ici intervient l'échelle d'évaluation. Cette échelle s'étalonne de 0 à 6. Notre objectif est atteint pour cette activité si nous obtenons un score

supérieur ou égal à 4/6. Dans le cas contraire, l'objectif n'est pas atteint et l'activité doit être reprogrammée.

3. 4-EXPÉRIMENTATION

L'expérimentation consiste à présenter et expliquer les différentes activités menées durant la recherche afin d'améliorer la lecture chez l'élève sourd de CE1.

3.4.1- Phase de sensibilisation

Dans le cadre de notre projet pédagogique, la phase de sensibilisation est la phase préliminaire. Elle consiste à informer et à susciter l'adhésion et la collaboration de toutes les personnes impliquées dans la réalisation de notre projet. Ce sont le personnel du centre, notre maître de stage, les membres du groupe de travail, les parents des élèves et notre directeur de mémoire.

- **Le Directeur de mémoire**

L'étudiant est certes l'acteur principal et le rédacteur du mémoire, mais il serait erroné de passer sous le silence, le rôle déterminant du directeur de mémoire en tant que guide dans ce travail. C'est ainsi qu'après avoir identifié le problème que nous avons voulu résoudre, nous l'avons rencontré pour lui expliquer les motifs de notre choix afin d'obtenir son adhésion.

- **Les membres du groupe de travail**

Nous nous sommes familiarisés avec eux afin de les mettre en confiance et pouvoir travailler convenablement avec eux. Ainsi, nous avons demandé aux enfants une totale implication dans le déroulement des différentes activités.

- **Le personnel de l'ECIS**

A ce stade, nous avons présenté notre projet au directeur de l'école, à notre maître de stage et aux autres encadreurs. Ils ont été sensibilisés sur le projet. La sensibilisation a consisté à présenter les grands axes de notre projet afin d'obtenir leur adhésion. Nous avons bénéficié de leur pleine participation dans le recueil des informations sur les élèves de notre groupe de travail. Par des entretiens et des réunions, nous leur avons expliqué notre désir de travailler avec les élèves qui ont des difficultés en lecture. En s'appuyant sur leurs expériences, ils nous ont fait des critiques et des suggestions dans le choix de nos activités.

- **Les parents des enfants**

Ils ont été informés de ce que nous allions entreprendre des activités avec leurs enfants. Nous leur avons donné le contenu du projet, le but que nous voulons atteindre avec leurs enfants. L'objectif de cette sensibilisation est de susciter l'adhésion des parents à notre projet, afin qu'ils poursuivent les activités à la maison avec les enfants. Nous leur avons demandé d'être réceptifs et attentifs envers leurs enfants.

3.4. 2- Phase pratique

Cette phase est la phase d'exécution proprement dite de nos différentes activités. A cet effet, nous avons opté pour la méthode active qui permet à l'élève d'extérioriser librement ses connaissances. Le maître joue dans ce cas le rôle de modérateur et de correcteur en vue de parfaire s'il le faut les réponses de l'enfant.

Celle-ci s'articule autour de trois activités qui se sont déroulé sur deux périodes.

ACTIVITE 1 : Etude des mots difficiles.

OBJECTIF SPECIFIQUE TERMINAL : Etant donné 10 mots mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 5 mots sans faire de fautes.

L'activité se déroule avec l'éducatrice et les trois élèves. Elle se déroule les matins dans la classe de CE1 avec les matériels que sont les images, des craies, un chiffon et un tableau. Les élèves sont assis horizontalement face à l'éducatrice. L'éducatrice s'arrête près du tableau, met le bâton sur le mot clé et l'image, lit en langue des signes le mot clé, efface le mot clé et réécrit puis demande aux élèves de faire autant. L'activité se déroule sous la supervision de la maîtresse de stage.

Cette activité permet d'enrichir le vocabulaire des élèves sourds afin d'avoir une lecture fluide.

ACTIVITE 2 : Lecture des phrases.

OBJECTIF SPECIFIQUE TERMINAL : Etant donné 2 phrases mise à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins une phrase sans faire de fautes.

L'activité se déroule avec l'éducatrice et les trois élèves. Elle se déroule les matins dans la classe de CE1 avec les matériels que sont un chiffon, un tableau, des craies. Les élèves sont assis horizontalement face à l'éducatrice. L'éducatrice s'arrête près du tableau, met le bâton sur la phrase et dit aux élèves de regarder, lit en langue des signes la phrase, efface la phrase et réécrit, puis demande aux élèves de faire autant. L'activité se déroule sous la supervision de la maîtresse de stage.

Cette activité permet de préparer les élèves à la lecture d'un texte.

ACTIVITE 3 : Lecture de texte.

OBJECTIF SPECIFIQUE TERMINAL : Etant donné un texte de 4 phrases mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 2 phrases sans faire de fautes.

L'activité se déroule avec l'éducatrice et les trois élèves. Elle se déroule les matins dans la classe de CE1 avec les matériels que sont un chiffon, un tableau, des craies. Les élèves sont assis horizontalement face à l'éducatrice. L'éducatrice s'arrête près du tableau, présente le texte et demande aux élèves de regarder ensuite lit en langue des signes à plusieurs reprises puis demande aux élèves de faire autant. L'activité se déroule sous la supervision de la maîtresse de stage.

Cette activité permet aux élèves sourds de mémoriser les mots difficiles en vue d'une lecture ultérieure.

3.5- DIFFICULTÉS

L'élaboration de notre étude ne s'est pas faite sans difficultés. Elles méritent d'être exposées dans ce qui suit. Plusieurs difficultés ont marqué cette recherche.

Cependant, cette difficulté est relative au manque de matériels didactiques et documents pédagogiques spécialisés pour l'enseignement des sourds. Par conséquent, nous nous sommes appuyés sur les manuels scolaires des écoles dites normales et en avons en créé d'autres plus adaptés pour la réalisation de nos activités.

En outre, nous rencontrons une difficulté au niveau de la lenteur d'assimilation et l'oubli du sourd pendant les périodes d'inactivité. Ainsi, les acquis des bénéficiaires régressaient après chaque week-end et congé

scolaire. En réponse à ses réalités, nous avons réadapté le programme et nos méthodes d'enseignement. Cela nous a conduits à réaliser des activités pendant certains week-ends et congés scolaires. Toutefois, ces difficultés, quoique non négligeables n'ont pas été de nature à remettre en cause la collecte et le traitement des données. Ainsi, nous avons mené toutes les activités prévues dont les résultats et leurs effets sur le groupe de travail méritent d'être présentés. Ceci nous conduit au chapitre ci-après.

CHAPITRE 4 :
RESULTATS

Il s'agit dans ce chapitre, de présenter d'abord les résultats à travers la synthèse des comportements observés au cours des trois activités. Les activités ont été exécutées en deux périodes. A la fin de chaque période, un bilan partiel a été dressé en vue d'apprécier les acquis de nos bénéficiaires. Ensuite, nous avons dressé le bilan de chaque période afin d'être situé sur les performances et les régressions des apprenants. Et enfin, nous avons interprété les différents résultats obtenus.

4. 1- PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

4.1.1 - Bilan partiel des activités de la première période

La première période d'exécution de notre projet s'est étendue du 21 mars au 05 mai 2022.

Synthèse des grilles d'observation de l'activité 1 à la première période.

Titre : Etude des mots difficiles

Lieu : Classe de CE1 à l'ECIS

Effectifs : 3

Moment : La matinée

Durée : 30 min

Nombre de séance : 3

Age : 09 à 10

Classe : CE1

Disposition : Assis horizontalement face à l'éducatrice

Période 1 : Du 21 mars au 05 mai 2022

Matériels : Images, chiffon, tableau, craie

Objectif spécifique : Etant donné 10 mots mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 5 mots sans faire de fautes.

Code : $\left\{ \begin{array}{l} + = \text{Comportement positif.} \\ - = \text{Comportement négatif.} \\ 0 = \text{Comportement non observé.} \end{array} \right.$

Tableau IX : Synthèse des grilles d'observation de l'activité 1 à la première période

N° des items	Comportements observés	Noms codés			Total		
		KE	NR	FI	+	-	0
1	S'arrête près du tableau.	+	+	+	3	0	0
2	Met le bâton sur mot clé et l'image	+	-	-	1	2	0
3	Lit en langue des signes le mot clé	-	-	-	0	3	0
4	Efface le mot clé et réécrit	-	-	-	0	3	0
TOTAL		+	2	1	1	4/12	
		-	2	3	3		8/12
		0	0	0	0		

Sur un total de 12 comportements observés, nous avons enregistré 04 comportements positifs sur 12, 08 comportements négatifs sur 12 et 00 comportement non observé sur 12.

S'arrête près du tableau (Item 1) enregistre chacun 3comportements positifs.

Met le bâton sur le mot clé et l'image (Item 2) enregistre un comportement positif.

Lit en langue des signes le mot clé (Item 3), efface le mot clé et réécrit (Item 4) enregistrent chacun d'eux 3 comportements négatifs.

Met le bâton sur le mot clé et l'image (Item 2) enregistre 2 comportements négatifs.

Tous les items enregistrent chacun 0 comportement non observé.

KE a pu s'arrêter près du tableau (Item 1), a réussi à mettre le bâton sur le mot clé et l'image (Item 2).

NR a réussi à s'arrêter près du tableau (Item 1).

FI a pu s'arrêter près du tableau (Item 1).

NR n'a pas réussi à mettre le bâton sur le mot clé et l'image (Item 2), n'y a lire en langue des signes le mot clé (Item3) et aussi n'a pas pu effacer le mot clé et réécrire (Item4).

FI n'a pas réussi à mettre le bâton sur le mot clé et l'image (Item2), n'y a lire en langue des signes le mot clé (Item3) et n'a pas pu effacer le mot clé et réécrire (Item 4).

KE n'a pas pu lire en langue des signes le mot clé (Item 3), et n'a pas réussi à effacer le mot clé et réécrire (Item 4).

KE, NR et **FI** ont réagi à tous les items.

- **Synthèse des grilles d'observation de l'activité 2 à la première période.**

Titre : Lecture des phrases

Lieu : Classe de CE1 à l'ECIS

Effectifs : 3

Moment : La matinée

Durée : 30 min

Nombre de séance : 3

Age : 09 à 10

Classe : CE1

Disposition : Assis horizontalement face à l'éducatrice

Période 1 : Du 21 mars au 05 mai

Matériels : Chiffon, tableau, craie

Objectif spécifique 2 : Etant donné 2 phrases mise à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins une phrase sans faire de faute.

Code : $\left\{ \begin{array}{l} + = \text{Comportement positif.} \\ - = \text{Comportement négatif.} \\ \mathbf{0} = \text{Comportement non observé.} \end{array} \right.$

Tableau X : Synthèse des grilles d'observation de l'activité 2 à la première période.

N° des items	Comportements observés	Noms codés			Total		
		KE	NR	FI	+	-	0
1	S'arrête près du tableau	+	+	+	3	0	0
2	Met le bâton sur la phrase	+	+	+	3	0	0
3	Lit en langue des signes la phrase	-	-	-	0	3	0
4	Efface la phrase et réécrit	-	-	-	0	3	0
TOTAL		+	2	2	2	6/12	
		-	2	2	2		6/12
		0	0	0	0		

- **Synthèse des grilles d'observation de l'activité 3 à la première période.**

Titre : Lecture de texte

Lieu : Classe de CE1 à l'ECIS

Effectifs : 3

Moment : La matinée

Durée : 30 min

Nombre de séance : 3

Age : 09 à 10

Classe : CE1

Disposition : Assis horizontalement face à l'éducatrice

Période 1 : Du 21 mars au 05 mai

Matériels : Chiffon, tableau, craie

Objectif spécifique : Etant donné un texte de 4 phrases mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 2 phrases sans faire de fautes.

Code : $\left\{ \begin{array}{l} + = \text{comportement positif.} \\ - = \text{comportement négatif.} \\ 0 = \text{comportement non observé.} \end{array} \right.$

Tableau XI : Synthèse des grilles d'observation de l'activité 3 à la première période.

N° des items	Comportements à observer	Noms codés			Total		
		KE	NR	FI	+	-	0
1	S'arrête près du tableau	+	+	+	3	0	0
2	Présente le texte	+	+	-	2	1	0
3	Lit en langue des signes le texte	-	-	-	0	3	0
TOTAL		+	2	2	1	5/9	
		-	1	1	2		4/9
		0	0	0	0		

Sur un total de 9 comportements observés nous obtenons 0 comportement positif, 9 comportements négatifs et 0 comportement non observé.

Concernant les items (1,2 et 3), nous obtenons des comportements négatifs.

Parlant des apprenants, ils ont tous obtenu des comportements négatifs (items 1, 2 et 3).

Dans l'ensemble, les résultats montrent que l'activité n'a pas réussi car nous constatons que sur les 9 comportements enregistrés nous obtenons 9 comportements négatifs.

Ces résultats nous montrent que les apprenants ont toujours les mêmes difficultés constatées à la première et deuxième activité ce, malgré les dispositions prises pour y remédier. Il nous a alors fallu insister auprès des parents afin que ceux-ci redoublent d'effort dans le suivi des enfants à domicile. Nous avons pour notre part décidé d'en faire autant. Pour cela, nous motivons les enfants pendant les séances à travers des encouragements dans l'espoir de constater un minimum d'amélioration à la prochaine séance.

4.1.2 - Bilan partiel des activités de la deuxième période.

La deuxième période d'exécution de notre projet s'est étendue du 06 mai au 27 mai 2022.

- **Synthèse des grilles d'observation de l'activité 1 à la deuxième période.**

Titre : Etude des mots difficiles

Lieu : Classe de CE1 à l'ECIS

Effectifs : 3

Moment : La matinée

Durée : 30 min

Nombre de séance : 3

Age : 09 à 10

Classe : CE1

Disposition : Assis horizontalement face à l'éducatrice

Période 2 : Du 06 mai au 27 mai 2022

Matériels : images, chiffon, tableau, craie

Objectif spécifique : Etant donné 10 mots mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 5 mots sans faire de fautes.

Code : $\left\{ \begin{array}{l} + = \text{Comportement positif.} \\ - = \text{Comportement négatif.} \\ 0 = \text{Comportement non observé.} \end{array} \right.$

Tableau XII : Synthèse des grilles d'observation de l'activité 1 à la deuxième période

N° des items	Comportements observés	Noms codés			Total		
		KE	NR	FI	+	-	0
1	S'arrête près du tableau.						
2	Met le bâton sur le mot clé et l'image.						
3	Fait une lecture en langue signée de : Lit en langue des signes le mot clé.						
4	Efface le mot clé et réécrit.						
TOTAL		+			/12		
		-				/12	
		0					/12

Sur un total de 12 comportements observés, nous obtenons 11 comportements positifs, 1 comportement négatif et 0 comportement non observé.

Les items 2, 3 et 4 enregistrent des comportements positifs. Pour l'item 1, nous observons 2 comportements positifs, 1 comportement négatif et 0 comportement non observé.

En ce qui concerne les apprenants, KE et FI obtiennent chacun 4 comportements positifs (items 1, 2, 3 et 4), 0 comportement négatif et 0

comportement non observé. Quant à NR, elle a obtenu 3 comportements positifs (items 2, 3 et 4), 1 comportement négatif (item 1) et 0 comportement non observé.

L'item 1 n'a pas été réussi par NR car elle n'a pas pu se concentrer sur l'activité. Les autres items ont été réussis par elle parce que nous sommes à la deuxième période et force de répéter les consignes, l'apprenant a fini par les comprendre facilement.

S'agissant des apprenants, KE et FI ont eu des comportements positifs parce qu'ils font beaucoup d'effort et participe à l'activité. Par contre, NR obtient 3 comportements positifs car à force de répéter, elle a maîtrisé les mots à l'étude.

Ce nombre élevé de comportements positifs démontre que nos bénéficiaires ont bien compris l'activité et cela traduit l'intérêt qu'ils ont accordé à l'activité au fil des séances. Cependant, on note encore un comportement négatif celui de NR.

- **Synthèse des grilles d'observation de l'activité 2 à la deuxième période.**

Titre : Lecture des phrases

Lieu : Classe de CE1 à l'ECIS

Effectifs : 3

Moment : La matinée

Durée : 30 min

Nombre de séance : 3

Age : 09 à 10

Classe : CE1

Disposition : Assis horizontalement face à l'éducatrice

Période 2 : Du 06 mai au 27 mai 2022

Matériels : Chiffon, tableau, craie

Objectif spécifique 2 : Etant donné 2 phrases mise à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins une phrase sans faire de fautes.

Code : $\left\{ \begin{array}{l} + = \text{Comportement positif.} \\ - = \text{Comportement négatif.} \\ 0 = \text{Comportement non observé.} \end{array} \right.$

Tableau XIII : Synthèse des grilles d'observation de l'activité 2 à la deuxième période.

N° des items	Comportements observés	Noms codés			Total		
		KE	NR	FI	+	-	0
1	S'arrête près du tableau.						
2	Met le bâton sur la phrase.						
3	Lit en langue des signes la phrase.						
4	Efface la phrase et réécrit.						
TOTAL		+			/12		
		-				/12	
		0					/12

Sur un total de 12 comportements observés, nous obtenons des comportements positifs soit 12/12 comportements positifs.

Au niveau des items (1, 2, 3 et 4) nous enregistrons des comportements positifs ; soit 12 comportements positifs.

Au niveau de nos bénéficiaires, KE, NR et FI ont obtenu des comportements positifs ; soit 4 comportements positifs chacun.

A l'analyse, nous pouvons dire que les résultats obtenus durant cette période sont très satisfaisants puisque sur 12 comportements observés nous enregistrons des comportements positifs ; soit 12 comportements positifs. Les trois enfants ont obtenu des comportements positifs, Ceci s'explique par le fait que les enfants ont redoublé d'effort. La répétition des séances et la rigueur de l'éducatrice leur ont permis d'optimiser leur performance afin de combler leurs insuffisances.

- **Synthèse des grilles d'observation de l'activité 3 à la deuxième période.**

Titre : Lecture de texte

Lieu : Classe de CE1 à l'ECIS

Effectifs : 3

Moment : La matinée

Durée : 30 min

Nombre de séance : 3

Age : 09 à 10

Classe : CE1

Disposition : Assis horizontalement face à l'éducatrice

Période 2 : Du 06 mai au 27 mai 2022

Matériels : Chiffon, tableau, craie

Objectif spécifique : Etant donné un texte de 4 phrases mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 2 phrases sans faire de fautes.

Code : $\left\{ \begin{array}{l} + = \text{Comportement positif.} \\ - = \text{Comportement négatif.} \\ 0 = \text{Comportement non observé.} \end{array} \right.$

Tableau XIV : Synthèse des grilles d'observation de l'activité 3 à la deuxième période.

N° des items	Comportements à observer	Noms codés			Total		
		KE	NR	FI	+	-	0
1	S'arrête près du tableau						
2	Présente le texte.						
3	Lit en langue des signes le texte						
TOTAL		+			/9		
		-				/9	
		0					/9

Sur un total de 9 comportements observés, nous obtenons 9 comportements positifs, 0 comportement négatif et 0 comportement non observé.

Les items (1, 2 et 3) enregistrent des comportements positifs, soit 9 comportements positifs.

En ce qui concerne les apprenants, ils ont tous obtenu des comportements positifs, soit 3 comportements positifs chacun.

A l'analyse, nous pouvons dire que les résultats obtenus sont assez satisfaisants puisque sur 9 comportements observés nous enregistrons 9 comportements positifs, 0 comportement négatif et 0 comportement non observé. Ces comportements positifs démontrent l'engagement des enfants à accomplir et à réussir l'activité. Suite à cela, nous avons félicité les bénéficiaires pour l'effort fourni.

4.1.3- Tableaux synoptiques des résultats obtenus.

Il s'agit, ici, de faire un récapitulatif des résultats obtenus des différentes activités sur les deux périodes afin de comparer le niveau des enfants. Au regard de ces activités, nous avons construit trois tableaux présentés ci-dessous

- **Tableau synoptique des résultats de l'activité 1 sur les deux périodes.**

Tableau XV : Tableau synoptique des résultats de l'activité 1 sur les deux périodes

N° Des items	Comportements observés	Comportements Positifs			Comportements Négatifs			Comportements non observés		
		P1	P2	Ec	P1	P2	Ec	P1	P2	Ec
1	S'arrête près du tableau.	3	3	0	0	0	0	0	0	0
2	Met le bâton sur le mot clé et l'image.	1	3	+2	2	0	-2	0	0	0
3	Lit en langue des signes le mot clé.	0	2	+2	3	1	-2	0	0	0
4	Efface le mot clé et réécrit.	0	2	+2	3	1	-2	0	0	0
TOTAL		4/12	10/12	+6	8/12	2/12	-6	0/12	0/12	0

Légende : **P1** : Première période ; **P2** : Deuxième période ; **EC** : écart ($EC = P2 - P1$).

A la lecture de ce tableau, nous constatons que les comportements positifs passent de 4 comportements sur 12 à la première période à 10 comportements sur 12 à la deuxième période. Ce qui donne + 6 comportements positifs.

Les comportements négatifs passent de 8 comportements sur 12 à la première période à 2 comportements sur 12 à la deuxième période soit un écart de - 6 comportements négatifs.

A l'analyse des résultats, nous pouvons dire que les comportements positifs ont connu une progression car à la deuxième période nous enregistrons une croissance de + 6. Cela s'explique par la multiplication des séances et l'intérêt que nos bénéficiaires ont fini par accorder aux activités menées. L'activité a certes été difficile au cours de la première période, mais, la deuxième période a permis de corriger certaines insuffisances.

- **Tableau synoptique des résultats de l'activité 2 sur les 2 périodes.**

Tableau XVI : Tableau synoptique des résultats de l'activité 2 sur les deux périodes

N° Des items	Comportements observés	Comportements Positifs			Comportements Négatifs			Comportements non observés		
		P1	P2	Ec	P1	P2	Ec	P1	P2	Ec
1	S'arrête près du tableau.	3	3	0	0	0	0	0	0	0
2	Met le bâton sur la phrase.	3	3	0	0	0	0	0	0	0
3	Lit en langue des signes la phrase.	0	2	+2	3	1	-2	0	0	0
4	Efface la phrase et réécrit.	0	2	+2	3	1	-2	0	0	0
TOTAL		6/12	10/12	+4	6/12	2/12	-4	0/12	0/12	0

Légende : **P1** : Première période ; **P2** : Deuxième période ; **EC** : écart ($EC = P2 - P1$).

Les données de ce tableau montrent que les comportements positifs, au cours de cette activité 2, passent de 6 comportements sur 12 à la première période à 10 comportements sur 12 à la deuxième période, soit un écart de + 4 comportements positifs. Ceci montre une amélioration des acquisitions chez les apprenants.

Les comportements négatifs passent de 6 comportements sur 12 à la première période à 2 comportements à la deuxième période. Soit un écart de -4 comportements négatifs.

Nous demandons aux éducateurs de poursuivre les exercices avec nos bénéficiaires pour mieux perpétuer leurs acquis.

- **Tableau synoptique des résultats de l'activité 3 sur les 2 périodes.**

Tableau XVII : Tableau synoptique des résultats de l'activité 3 sur les deux périodes.

N° Des items	Comportements observés	Comportemen ts Positifs			Comportements Négatifs			Comportements non observés		
		P1	P2	Ec	P1	P2	Ec	P1	P2	Ec
1	S'arrête près du tableau.	3	3	0	0	0	0	0	0	0
2	Présente le texte.	2	3	+1	1	0	-1	0	0	0
3	Lit en langue des signes le texte.	0	2	+2	3	1	-2	0	0	0
TOTAL		5/9	8/9	+3	4/9	1/9	-3	0/9	0/9	0

Légende : **P1** : Première période ; **P2** : Deuxième période ; **EC** : écart ($EC = P2 - P1$).

A la lecture de ce tableau, nous notons une progression de la première à la deuxième période. En effet, de 5 comportements positifs observés à la première période, nous passons à 8 comportements positifs à

la deuxième période. Il y a donc un écart de + 3 comportements positifs à la deuxième période. En revanche, les comportements négatifs qui étaient de 4 à la première période passent à 1 à la deuxième période. Soit un écart de -3 comportements négatifs. Nous retenons dans l'ensemble que les résultats obtenus sont satisfaisants. Nous demandons aux éducateurs de poursuivre les exercices avec les bénéficiaires pour mieux perpétuer les acquis.

4. 2 - EVALUATION DES ACQUISITIONS DES BÉNÉFICIAIRES EN FIN DE PROJET.

Tableau XVIII : Evaluation des acquisitions en fin de projet

Domaines	Constat en début de projet	Activités proposées	Objectifs Spécifiques	Résultats attendus	Résultats obtenus
COGNITIF	Les bénéficiaires lisent en langue des signes certains mots avec de fautes.	Etude des mots difficiles.	Etant donné 10 mots mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 5 mots sans faire de fautes.	Les bénéficiaires lisent en langue des signes 5 mots chacun sans faire de fautes.	Les trois bénéficiaires lisent en langue des signes de plus de 10 mots chacun sans faire de fautes.
	Les bénéficiaires lisent en langue des signes des phrases avec des fautes.	Lecture des phrases.	Etant donné 2 phrases mise à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins une phrase sans faire de fautes.	Les bénéficiaires lisent en langue des signes une phrase chacun sans faire de fautes.	Les trois bénéficiaires lisent en langue des signes plus de 2 phrases chacun sans faire de fautes.
	Les bénéficiaires lisent en langue des signes un texte avec des fautes.	Lecture de texte.	Etant donné un texte de 4 phrases mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 2 phrases sans faire de fautes.	Les bénéficiaires lisent en langue des signes deux phrases chacun sans faire de fautes.	Les trois bénéficiaires lisent en langue des signes un texte sans faire de fautes.

A la lecture de ce tableau, il ressort que nos bénéficiaires ont eu une évolution. Au début des activités, ils rencontraient des difficultés à lire en

langue des signes. Mais après les activités proposées, ils arrivent à lire en langue des signes de mieux en mieux les mots, les phrases et un texte.

La première activité nous a permis d'amener les apprenants à lire en langues des signes les mots. Nous avons pu observer une amélioration en ce qui concerne la lecture en langue signée des mots. En effet, de 4 comportements positifs à la première période sur 12 observés, nous sommes passées à 10 comportements positifs à la seconde période. Ces résultats nous permettent de dire que les apprenants ont tous participé à l'activité ce qui a favorisé la lecture des mots. Avec l'effort conjugué du maître et des parents, les bénéficiaires ont réussi à surmonter leurs difficultés constatées à la première période.

S'agissant de l'activité 2, nous avons constaté un succès en fin de période. En clair, sur les 12 comportements observés, nous avons eu 6 comportements positifs à la première sur 12 observés contre 10 comportements positifs sur 12 observés à la seconde période. On peut donc conclure que cette activité s'est bien déroulée, parce que les bénéficiaires ont fait une grande amélioration au niveau de lecture de phrase. L'appui des parents et des répétiteurs a aidé à l'obtention des résultats positifs.

Pour l'activité 3, nous enregistrons 5 comportements positifs à la première période sur 9 observés contre 8 comportements positifs sur 9 observés à la deuxième période. Ces résultats confirment l'atteinte de notre objectif.

Au vu des résultats des deux périodes, nous pouvons affirmer que notre objectif est atteint. Et cela est en partie dû à l'aspect ludique des

différentes séances d'activités, à l'implication des bénéficiaires et de leurs parents en plus du suivi des répétiteurs à la maison.

CHAPITRE 5 :
PROJET DE SUIVI

Ce chapitre constitue la dernière partie de notre projet. Cette partie s'articule autour de trois points qui sont : l'évaluation des résultats positifs, des insuffisances liées aux résultats et des suggestions.

5.1- EVALUATION DES RÉSULTATS

Tableau XIX : Bilan des comportements positifs des trois activités sur les deux périodes

Périodes	Activités	Comportements observés	
		Positifs	
		Chiffres	Pourcentage %
Période 1	1	4/12	33,33
	2	6/12	50
	3	5/9	55,55
Période 2	1	10/12	83,33
	2	10/12	83,33
	3	8/9	88,88

La première activité a enregistré 4/12 comportement positif à la première période soit 33,33 % de taux de réussite et 10/12 comportements positifs à la deuxième période soit un taux de réussite de 83,33 %.

Pour la deuxième activité, nous obtenons 6/12 comportement positif soit 50 % de taux de réussite à la première période et 10/12 comportements positifs soit 83,33 % de taux de réussite à la deuxième période.

Quant à la troisième activité, nous obtenons 5/9 comportement positif soit 55,55 % de taux de réussite à la première période et 8/9 comportements positifs soit 88,88 % de taux de réussite à la deuxième période.

Au regard de ces résultats, nous pouvons dire que le nombre de comportements positifs enregistrés pendant la première période a connu une nette amélioration à la deuxième période. Nous pouvons donc affirmer que nos trois activités menées ont eu un impact positif sur nos bénéficiaires. Cette amélioration du comportement de ces apprenants s'explique par le fait que, ces derniers ont accordé beaucoup d'intérêt aux différentes activités proposées. Ils ont donc fourni de l'effort afin de réussir ces activités. Plusieurs autres facteurs ont aussi milité à l'obtention de ces résultats globalement positifs. Nous avons entre autres les critiques et suggestions de nos encadreurs, et surtout la répétition des séances d'activité.

Malgré ces résultats positifs, nous avons, cependant, noté aussi des comportements négatifs qu'il convient d'analyser.

5.2 - INSUFFISANCES LIÉES AUX RÉSULTATS

Tableau XX : Bilan des comportements négatifs des trois activités sur les deux périodes.

Périodes	Activités	Comportements observés	
		Négatifs	
		Chiffres	Pourcentage %
Période 1	1	8/12	66,66
	2	6/12	50
	3	4/9	44,44
Période 2	1	2/12	16,66
	2	2/12	16,66
	3	1/9	11,11

A la première activité, nous enregistrons à la première période, 8/12 comportements négatifs soit 66,66 % de taux d'échec et 2/12 comportement négatif soit 16,66 % de taux d'échec à la deuxième période.

Pour la deuxième activité, nous obtenons 6/12 comportements négatifs soit 50 % de taux d'échec à la première période et 2/12 comportement négatif à la deuxième période soit un taux d'échec de 16,66%.

Concernant la troisième activité, nous enregistrons à la première période 4/9 comportements négatifs soit 44,44 % de taux d'échec et 1/9 comportement négatif à la deuxième période soit 11,11 % de taux d'échec.

Au vu de ces résultats, nous pouvons dire que les comportements négatifs observés ont progressivement diminués. Cette diminution des comportements négatifs, démontre une fois de plus l'efficacité de nos activités. Toutefois, ces insuffisances relevées nécessitent des suggestions pour donner une orientation à la poursuite du projet.

5.3- SUGGESTIONS

Le présent travail ne peut prétendre avoir cerné tous les aspects et contours de la problématique. Il ne peut être qu'une ébauche de recherche pour permettre de trouver des solutions idoines au problème posé de ce projet.

Notre étude se plaçant dans une perspective, nous notons que pour améliorer la lecture chez les sourds, il serait souhaitable que les dispositions suivantes soient prises :

D'une part, la formation des parents en langue des signes afin de permettre aux enfants d'intégrer à bas âge un environnement de bain de

langue à partir des signes conventionnels. Ce qui, à notre sens facilitera la communication et le suivi des enfants à la maison.

Aussi, est-il très important que les sourds bénéficient d'un suivi extrascolaire et des traitements spéciaux, tout cela avec le suivi des spécialistes tels que les Maîtres d'Education Spécialisée.

D'autre part, l'école des sourds n'étant pas équipée, il est souhaitable de la doter en matériels et équipements spécialisés de telle sorte que tous les mots ou notions à l'étude soient matérialisés sur des supports imagés en mettant l'accent sur la compréhension et l'expression des sourds. Cela permettra à ceux qui ont un déficit lexical d'acquérir certaines notions de bases enseignées.

CONCLUSION

Le stage pratique de 6 mois que nous avons effectué à l'EclS de Yopougon a permis de confronter nos acquis théorique aux réalités de la pratique professionnelle. Ainsi les observations menées sur nos apprenants sourds présentant des difficultés en lecture ont permis de réaliser un projet pédagogique portant sur les techniques de renforcement. Il s'agit pour nous de réfléchir sur le thème « techniques de renforcement pour l'amélioration de la lecture chez le sourd de CE1 ». Pour y parvenir, nous avons élaboré 3 activités. Il s'agit de lecture des mots difficiles, lecture des phrases et lecture de texte. Au terme de ce projet qui a pour objectif d'améliorer la lecture chez le sourd de CE1 par les techniques de renforcement, nous avons enregistré des résultats satisfaisants. A l'activité 1 nous avons un taux 83,33%, activité 2 nous avons un taux de 83,33%, activité 3 nous avons un taux de 88,88%. A la fin de la deuxième période des activités, les apprenants savent lire et parviennent à reconnaître les mots. A la lumière de ce qui précède, nous pouvons conclure que ce projet pédagogique a permis à nos apprenants de faire une bonne lecture.

BIBLIOGRAPHIE

I- OUVRAGES

- Alegria, J. (1999). La lecture chez l'enfant sourd profond : conditions d'acquisition.
- Alegria, J. et Leybaert, J. (1986). Processus de lecture chez l'enfant sourd : une approche psycholinguistique. In : Vivre sourd aujourd'hui... et demain. Bruxelles : Edirsa, « Surdit  », 93-116.
- Bruner, J.S. (1975). From communication to language: a psychological perspective. Cognition, vol. 3, p. 255-287.
- Charlier, B. (1996). Percevoir la parole par les yeux : l'enfant sourd expos  au langage parl  compl t . L'enfant sourd. Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Sup rieur.
- Daniel CORTES-TORREA, (2016). P dagogique et didactique pour enseigner dans la voie professionnelle. Document non commercialis .
- EHLICH S., BRAMAUD DU BOUCHERON G. (1978). Le d veloppement des connaissances lexicales   l' cole primaire. Paris, PUF.
- Erickson, M. E. (1987). Deaf readers beyond the literal. American Annals of the Deaf, n 132, 291-294.
- Fijalkow, J. (1984). Lire et raisonner. Privat: Toulouse.
- Frith, U. (1985). Beneath the surface of developmental dyslexia. Surface dyslexia, 32. Langage et pratiques, 23, 27-46.
- Giasson Jocelyne (1996). La compr hension en lecture. Bruxelles : De Boeck
- Goigoux, R. (2000). Enseigner la lecture au cycle 2. Les rep res p dagogiques. Paris : Nathan P dagogique, (pp. 37-43).

- Langer, J.A., (1984). Examining background knowledge and text comprehension. Reading Research Quarterly, no 115, p. 468-481.
- LaSasso, Carol, (1987). Survey of reading instruction for hearing-impaired students In the United States. The Volta Review.
- Lepot-Froment C. et Clerebaut N. (1996). L'enfant sourd : communication et langage. Belgique, De Boeck Supérieur, 676 pages.
- Richet, C. (2009). Outils pour l'enseignant au cycle 2, quelques pistes pour travailler chaque jour les « essentiels » au CP. Chaque jour au CP, inspection de l'éducation nationale, circonscription de Chelles.
- SERONE X. (1999). Psychologie et cerveau. Paris, PUF, 322 pages.
- Wood, (1993). Teaching reading to deaf students: Vocabulary, Syntax, metacognition. Communication présentée au 270 Congrès annuel de la TESOL (Teachers of English to Speakers of Other Languages), Atlanta, Georgia.
- Yurkowskiet Carolyn Ewoldt,(1986). A case for the semantic processing of the deaf reader. American Annals of the Deaf, juillet. p. 243-247.

II- MEMOIRES

- BLEBLE Kouassi, (2014). Lecture imagée, moyen de renforcement des capacités en vocabulaire chez l'élève sourd. Abidjan, INFS, Ecole des Educateurs Spécialisés. Inédit.
- DANHO Ango Marius, (2016). Jeux éducatifs, moyen de renforcement des capacités en vocabulaire chez l'enfant sourd. Abidjan, INFS, Ecole des Educateurs Spécialisés. Inédit
- SILUE Drissa, (2015). Lecture d'images séquentielles, moyen d'enrichissement du vocabulaire chez l'enfant sourd. Abidjan INFS, Ecole des Educateurs Spécialisés. Inédit

III- DICTIONNAIRES

Savidan, P. et Mesure, S. (2006). Dictionnaire des sciences humaines. Paris : P.U.F.

IV- REVUES

CUXAC, C. (2014). « Langue des Signes : une modélisation sémiologique », *Nouvelle revue de l'Adaptation et de la Scolarisation, INS-HEA, n°64*.

Marie GAUSSEL, (2015). Lire pour apprendre, lire pour comprendre. *Dossier de veille de l'IFÉ, n° 10*, ENS de Lyon, 28 pages.

GORMLEY, K. (1987). « Évaluation hearing-impaired student's writing:A practical approach », *Volta Review, vol. 89, n°3*, 157-166.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	II
DEDICACE.....	III
REMERCIEMENTS	IV
RESUME.....	VII
LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	VIII
LISTE DES TABLEAUX.....	X
LISTE DES ANNEXES	XII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE	4
CHAPITRE 2 ELABORATION DU CADRE D'ANALYSE.....	19
2.1- ANALYSE DU CADRE D'INTERVENTION.....	20
2.2- DIAGNOSTIC	25
2.2.1- Observations générales.....	25
2.2.2- Observation spécifique	28
2.3- Analyse des observations.....	30
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION	34
3.1- PRÉSENTATION DU PROJET D'INTERVENTION.....	35
3.1. 1- Plan d'action du projet	37
3.1.2- Plan d'exécution du projet	39
3.2- POPULATION D'ÉTUDE ET GROUPE DE TRAVAIL	39
3. 2. 1- Population d'étude	39
3.2.2 - Groupe de travail	40
3.2.2.1 - Critères de choix du groupe de travail	40
3.2.2.2 - Caractéristiques du groupe de travail	41

3.2.2.3 - Anamnèse des membres du groupe de travail	41
3.2.3 - Evaluation des acquisitions des bénéficiaires en début de projet	44
3.3 .3 -Matériel de suivi et d'évaluation.....	48
3. 4-EXPÉRIMENTATION	49
3.4.1- Phase de sensibilisation	49
3.4. 2- Phase pratique.....	50
3.5- DIFFICULTÉS	52
CHAPITRE 4 : RESULTATS.....	54
4. 1- PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS.....	55
4.1.1 - Bilan partiel des activités de la première période	55
4.1.2 - Bilan partiel des activités de la deuxième période.	61
4.1.3- Tableaux synoptiques des résultats obtenus.	67
4. 2 - EVALUATION DES ACQUISITIONS DES BÉNÉFICIAIRES EN FIN DE PROJET.....	70
CHAPITRE 5 : PROJET DE SUIVI	73
5.1- EVALUATION DES RÉSULTATS	74
5.2 - INSUFFISANCES LIÉES AUX RÉSULTATS.....	75
5.3- SUGGESTIONS	76
CONCLUSION	78
BIBLIOGRAPHIE	79
TABLE DES MATIERES.....	82
ANNEXES	XV

ANNEXES

ANNEXE I : FICHE TECHNIQUE D'ACTIVITE 1

Titre : Etude des mots difficiles

Lieu : Classe de CE1 à l'ECIS

Effectifs : 3

Moment : La matinée

Durée : 30 min

Nombre de séance prévue : 3

Age : 09 à 10

Classe : CE1

Disposition : Assis horizontalement face à l'éducatrice

Matériels : Image, chiffon, tableau, craie

Objectif spécifique : Etant donné 10 mots mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 5 mots sans faire de fautes.

Objectifs spécifiques intermédiaires : Au cours d'une séquence de lecture, l'apprenant doit être capable de :

- S'arrêter près du tableau.
- Mettre le bâton sur le mot clé et l'image.
- Lire en langue des signes le mot clé.
- Effacer le mot clé et réécrire.

Mise en train : La maîtresse dit aux élèves, debout/ assis pendant quelques minutes.

Motivation : Aujourd'hui nous allons jouer avec les mots. La personne qui trouve, sera félicité.

Déroulement : L'activité se déroule en trois phases.

Première partie : la maîtresse présente le matériel aux élèves (image, chiffon, tableau, craie).

Les images sont des photos qui permettent de connaître un objet.

Chiffon, il permet d'effacer ce que nous avons écrit.

Tableau, c'est une surface noire collée au mur qui permet d'écrire avec la craie.

Craie, elle permet d'écrire sur une surface.

Deuxième partie : La maîtresse fait la démonstration de l'activité aux enfants.

La maîtresse s'arrête près du tableau.

La maîtresse met le bois sur le mot clé et demande aux élèves de regarder.

La maîtresse lit en langue des signes le mot clé.

La maîtresse efface le mot clé et réécrit.

La maîtresse demande aux élèves de venir essayer cette démonstration.

Troisième partie : L'évaluation

Déroulement

Etape 1 : La maîtresse s'arrête près du tableau.

Réaction attendue : Chaque élève s'arrête près du tableau à tour de rôle.

Etape 2 : La maîtresse met le bâton sur le mot clé et demande aux élèves de regarder.

Réaction attendue : Chaque élève met le bâton sur le mot clé et regarde.

Etape 3 : La maîtresse lit en langue des signes le mot clé.

Réaction attendue : Chaque élève lit en langue des signes le mot clé.

Etape 4 : La maîtresse efface le mot clé et réécrit.

Réaction attente : Chaque élève efface le mot clé et réécrit.

Rangement : La maîtresse range le matériel avec l'aide des élèves.

Retour au calme : La maîtresse demande aux élèves de croiser les bras et d'observer quelques minutes de silence.

Intérêt pédagogique : Cette activité permet d'enrichir le vocabulaire des élèves sourds afin d'avoir une lecture fluide.

Observateur : Maîtresse de stage

Troisième partie : La maîtresse évalue les élèves à partir de la grille d'observation.

Titre : Etude des mots difficiles

Date : 22-04-2022

Lieu : Classe de CE1 à l'ECIS

Effectifs : 3

Moment : La matinée

Durée : 30 min

Nombre de séance : 3

Age : 09 à 10

Classe : CE1

Période : 1

Disposition : Assis horizontalement face à l'éducatrice

Matériels : Image, chiffon, tableau, craie

Objectif spécifique : Etant donné 10 mots mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 5 mots sans faire de fautes.

N° des items	Comportements observés	Noms codés			Total		
		KE	NR	FI	+	-	0
1	S'arrête près du tableau.						
2	Met le bâton sur le mot clé et l'image						
3	Lit en langue des signes le mot clé						
4	Efface le mot clé et réécrit						
TOTAL							
		+					
		-					
		0					

Code : { + = Comportement positif
- = Comportement négatif
0 = Comportement non observé

ANNEXE II : FICHE TECHNIQUE D'ACTIVITE 2

Titre : Lecture des phrases

Lieu : Classe de CE1 à l'ECIS

Effectifs : 3

Moment : La matinée

Durée : 30 min

Nombre de séance prévue : 3

Age : 09 à 10

Classe : CE1

Disposition : Assis horizontalement face à l'éducatrice

Matériels : Chiffon, tableau, craie

Objectif spécifique 2 : Etant donné 2 phrases mise à l'étude, l'élève sourd doit être de lire en langue des signes au moins une phrase sans faire de fautes.

Objectifs spécifiques intermédiaires : Au cours d'une séquence de lecture, l'apprenant doit être capable de :

- S'arrêter près du tableau.
- Mettre le bâton sur la phrase.
- Lire en langue des signes la phrase.
- Effacer la phrase et réécrire.

Mise en train : L'éducatrice chante en langue des signes avec les élèves (papillon vole vole vole...).

Motivation : Maman va donner un joli cadeau à celui qui va bien lire la phrase.

Déroulement : L'activité se déroule en trois phases

Première partie : La maîtresse présente le matériel aux élèves (chiffon, tableau, craie).

Chiffon, il permet d'effacer ce que nous avons écrit.

Tableau, c'est une surface noire collée au mur qui permet d'écrire avec la craie.

Craie, elle permet d'écrire sur une surface.

Deuxième partie : La maîtresse fait la démonstration de la leçon aux élèves.

La maîtresse s'arrête près du tableau.

La maîtresse met le bâton sur la phrase et demande aux élèves de regarder.

La maîtresse lit en langue des signes la phrase.

La maîtresse efface la phrase et réécrit.

La maîtresse demande aux élèves de venir essayer cette démonstration.

Troisième partie : L'évaluation

Déroulement

Etape 1 : La maîtresse s'arrête près du tableau.

Réaction attendue : Chaque élève s'arrête près du tableau à tour de rôle.

Etape 2 : La maîtresse met le bâton sur la phrase et demande aux élèves de regarder.

Réaction attendue : Chaque élève met le bâton sur la phrase et regarde.

Etape 3 : La maîtresse lit en langue des signes la phrase.

Réaction attendue : Chaque élève lit en langue des signes la phrase.

Etape 4 : La maîtresse efface la phrase et réécrit.

Réaction attente : Chaque élève efface la phrase et réécrit.

Rangement : La maîtresse range le matériel avec l'aide des élèves.

Retour au calme : la maîtresse demande aux élèves de croiser les bras et d'observer quelques minutes de silence.

Intérêt pédagogique : Cette activité permet de préparer les élèves à la lecture d'un texte.

Observateur : Maîtresse de stage

Troisième partie : La maîtresse évalue les élèves à partir de la grille d'observation.

Titre : Lecture des phrases

Date : 06-05-2022

Lieu : Classe de CE1 à l'ECIS

Effectifs : 3

Moment : La matinée

Durée : 30 min

Nombre de séance prévue : 3

Age : 09 à 10

Classe : CE1

Disposition : Assis horizontalement face à l'éducatrice

Matériels : Chiffon, tableau, craie

Objectif spécifique : Etant donné 2 phrases mise à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins une phrase sans faire de fautes.

N° des items	Comportements à observer	Noms codés			Total		
		KE	NR	FI	+	-	0
1	S'arrête près du tableau						
2	Présente le texte.						
3	Lit en langue des signes le texte						
TOTAL		+					
		-					
		0					

ANNEXE III : FICHE TECHNIQUE D'ACTIVITE 3

Titre : Lecture de texte

Lieu : Classe de CE1 à l'ECIS

Effectifs : 3

Moment : La matinée

Durée : 30 min

Nombre de séance prévue : 3

Age : 09 à 10

Classe : CE1

Disposition : Assis horizontalement face à l'éducatrice

Matériels : Chiffon, tableau, craie

Objectif spécifique 2 : Etant donné un texte de 4 phrases mis à l'étude, l'élève sourd doit être de lire en langue des signes au moins 2phrases sans faire de fautes.

Objectifs spécifiques intermédiaires :Au cours d'une séquence de lecture, l'apprenant doit être capable de :

- S'arrêter près du tableau.
- Présenter le texte.
- Lire en langue des signes le texte.

Mise en train : L'éducatrice chante en langue des signes avec les élèves (papillon vole vole vole...).

Motivation : Papa sera fier de celui qui va bien lire la phrase.

Déroulement : L'activité se déroule en trois phases

Première partie : La maîtresse présente le matériel aux élèves (chiffon, tableau, craie).

Chiffon, il permet d'effacer ce que nous avons écrit.

Tableau, c'est une surface noire collée au mur qui permet d'écrire avec la craie.

Craie, elle permet d'écrire sur une surface.

Deuxième partie : La maîtresse fait la démonstration de la leçon aux élèves.

La maîtresse s'arrête près du tableau.

La maîtresse présente le texte et demande aux élèves de regarder.

La maîtresse lit en langue des signes le texte.

La maîtresse demande aux élèves de venir essayer cette démonstration.

Troisième partie : L'évaluation

Déroulement

Etape 1 : La maîtresse s'arrête près du tableau.

Réaction attendue : Chaque élève s'arrête près du tableau à tour de rôle.

Etape 2 : La maîtresse présente le texte et demande aux élèves de regarder.

Réaction attendue : Chaque élève présente le texte et regarde.

Etape 3 : La maîtresse lit en langue des signes le texte.

Réaction attendue : Chaque élève lit en langue des signes le texte.

Rangement : La maîtresse range le matériel avec l'aide des élèves.

Retour au calme : La maîtresse demande aux élèves de croiser les bras et d'observer quelques minutes de silence.

Intérêt pédagogique : Cette activité permet aux élèves sourds de mémoriser les mots difficiles en vue d'une lecture ultérieure.

Observateur : Maîtresse de stage

Troisième partie : La maîtresse évalue les élèves à partir de la grille d'observation.

Titre : Lecture de de texte

Date : 20-05-2022

Lieu : Classe de CE1 à l'ECIS

Effectifs : 3

Moment : La matinée

Durée : 30 min

Nombre de séance prévue : 3

Age : 09 à 10

Classe : CE1

Disposition : Assis horizontalement face à l'éducatrice

Matériels : Chiffon, tableau, craie

Objectif spécifique : Etant donné un texte de 4 phrases mis à l'étude, l'élève sourd doit être capable de lire en langue des signes au moins 2 phrases sans faire de fautes.

ANNEXE IV : QUESTIONNAIRE

Nom et Prénom.....

Date et lieu de naissance.....

Lieu de résidence.....

Profession.....

1- Depuis quand avez-vous découvert que votre enfant est sourd ?

.....

2- Est-ce qu'il est né sourd ou c'est à la suite d'une maladie que vous avez constaté sa surdité ?.....

3- Avez-vous consulté un médecin ?.....

4- Avez-vous (mère) contracté une ou des maladies pendant votre grossesse ?.....

5- Est-ce que vous (mère) avez accouché sans difficulté ?.....

6- L'enfant ne souffre-t-il pas d'une maladie quelconque ?.....

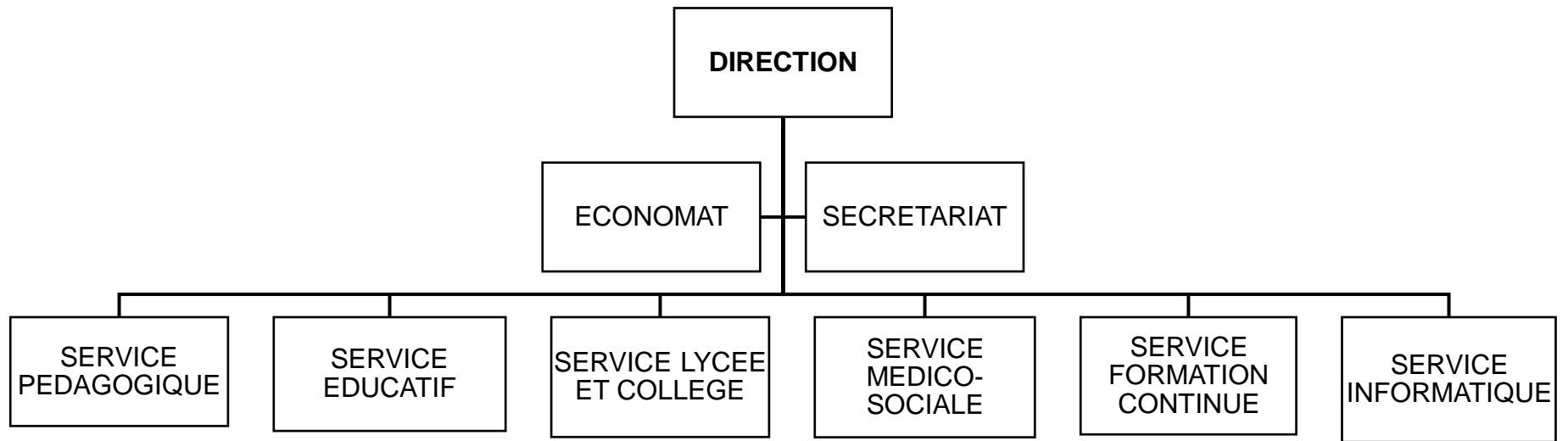
7- Parmi vous (parent) n'a-t-il pas quelqu'un qui souffre de surdité ?.....

8- Est-ce que l'enfant a fréquenté ailleurs avant d'intégrer ECIS ?.....

9- Avez-vous combien d'enfant ?.....

10- A la maison votre enfant joue-t-il avec ses frères et sœurs ?.....

ANNEXE V : ORGANIGRAMME DE L'ECOLE IVOIRIENNE POUR LES SOURDS (ECIS)





IRIE LOU TIHAN DIANE
iriediane5@gmail.com

L'étude intègre en général la question de l'apprentissage scolaire des jeunes enfants et particulièrement des élèves sourds ayant des difficultés de la lecture de l'Ecole Ivoirienne pour les Sourds(EclS) de Yopougon. Des recherches antérieures telles que « la lecture imagée », « la lecture d'images séquentielle » et « les jeux éducatifs » ont été proposées comme solutions à la thématique. En dépit des efforts de recherches consenties par nos prédécesseurs la question reste toujours d'intérêt pour la recherche. La présente étude se propose d'expérimenter les techniques de renforcement avec trois enfants, inscrit à l'EclS, de la classe de CE1 et ayant des difficultés en lecture. A cet effet nous avons menés avec ceux- ci sur une période de six mois, trois activités à savoir : « lecture des mots difficiles » activité 1, « lecture des phrases » activité 2 et « lecture de texte » activité 3. A la fin de l'expérimentation, nous avons obtenus à l'activité 1, 10 comportements positifs sur 12 comportements observés, à l'activité 2, 10 comportements positifs sur 12 comportements observés et enfin à l'activité 3, 8 comportements positifs sur 9 comportements observés. Ces résultats attestent que les bénéficiaires ont acquis des techniques d'identification et d'élaboration de nouveaux mots ou expression leur permettant à une lecture de texte beaucoup plus élaborée.